



ETUDE DE MOBILITE DIAGNOSTIC ET STRATEGIES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
EGUZON ARGENTON VALLÉE DE LA
CREUSE

2024



Opération financée par la
Région Centre-Val-de-
Loire





SOMMAIRE

1

CONTEXTE DE L'ETUDE MOBILITE
ENJEUX MOBILITE

P.4

2

LES DEPLACEMENTS AUJOURD'HUI
PROJETS

P.11

3

SYNTHESE ACCESSIBILITE DU
TERRITOIRE

P.22

4

ENJEUX ET VISION 2030
STRATEGIE : LES ACTIONS A MENER

P.30

PREAMBULE : LA CO-CONSTRUCTION DANS L'ELABORATION DU PLAN

En préambule, avant de rentrer dans le contenu de l'étude mobilité, un bref point méthodologique sur sa construction, et la manière dont il a associé les différents publics du territoire.

L'étude mobilité sur le territoire de la communauté de communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse, dont le diagnostic et les stratégies retenues sont présentés dans ce document, a été construite en étroite collaboration avec les élus du territoire, et la démarche a intégré des sollicitations de tous les acteurs et parties prenantes.

Elle a été conduite de manière parallélisée avec l'étude mobilité sur le territoire de la communauté de communes Vallée de l'Indre Brenne, qui fait partie du même bassin de mobilité.

Pour le diagnostic :

- 1 atelier élus en avril 2024

- 12 entretiens réalisés avec les acteurs locaux ou partenaires du territoire (synthèses de compte-rendu et compte-rendu complets en annexe) :

5 des établissements publics de coopération intercommunale voisins : Châteauroux Métropole, Pays Castelroussin-Val de l'Indre, PNR de la Brenne, CC Pays Dunois (sollicité, non rencontré), Pays de la Châtre

Le Département de l'Indre, la Région Centre Val de Loire

L'office de tourisme de la Vallée de la Creuse

La mission Locale Indre Sud Le Blanc-Argenton-La Châtre, 2 entreprises importantes du territoire : Melle Dessert, Indraéro

Les associations du territoire : le Cercle Laïque et Culturel (CLC) d'Argenton - section cyclo tourisme, le Comité de Défense de la gare d'Argenton (entretiens non encore planifiés)

- 1 enquête en ligne et en format papier diffusée du 13 au 30 mai 2024

Pour l'élaboration des stratégies :

- 1 atelier élus, citoyens, acteurs de la société civile en juin 2024



Les apports de la concertation sont identifiés dans le rapport par cette mise en forme



1 - CONTEXTE DE L'ETUDE

MOBILITE

ENJEUX MOBILITE



1

CARTE D'IDENTITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES



2

3

4

Création : 1^{ER} JANVIER 2017 par fusion des Communautés de Communes d'Eguzon et d'Argenton-sur-Creuse

Nombre de communes : 21 COMMUNES

Nombre d'habitants : ENVIRON 20 000 HABITANTS

Région : REGION CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Département : INDRE

En mars 2021, la communauté de communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse a voté le transfert de la compétence mobilité à la Région.

Pour autant, le territoire s'intéresse aux questions de mobilité et le relève comme un enjeu important pour le territoire dans ses différents documents cadres et études (SCOT, PCAET, Contrat d'Objectif Territorial Transition, étude Petites villes de demain...), en y identifiant un certain nombre d'actions à mettre en œuvre.

Dans ce contexte, le territoire a été retenu comme territoire d'expérimentation par la Région pour mettre en œuvre des solutions de mobilité (autopartage, transport à la demande...).

Il lance donc en mars 2024 une étude mobilité, visant à définir une stratégie mobilité sur le territoire, qui lui permettra d'être force de proposition vis-à-vis de la Région dans les solutions à déployer. Cette étude a été lancée en parallèle d'une étude mobilité sur le territoire voisin, la communauté de communes de Val de l'Indre Brenne, de manière à construire sur chacun des stratégies cohérentes, et ainsi porter un discours commun vis-à-vis de la Région sur leur bassin de mobilité.

L'étude mobilité a été construite dans la volonté d'intégrer les enjeux, projets, orientations portés par les différents documents de planification déjà réalisés : SCOT, PCAET, Contrat d'Objectif Territorial transition, CRTE, Etudes petites villes de demain. Elle a cherché à intégrer les enjeux à plusieurs échelles : depuis les cœurs de bourgs (la question des déplacements courts, de l'apaisement des cœurs de bourgs, de la place du stationnement...) aux déplacements de plus longues distances, en sachant regarder au-delà du ressort territorial.

Au travers de l'étude, il s'agit de réinterroger, classifier, prioriser, compléter, localiser les orientations et pistes d'actions issues de ces documents, pour disposer **d'un plan d'action clair à échéance 2030 et d'une vision stratégique à horizon 2050.**

Le SRADDET Centre Val-de-Loire a fixé des objectifs de baisse de part modale de la voiture à horizon 2030 et 2050 ; il s'agit d'identifier les actions à mettre en place pour les atteindre, sur le territoire.

ORGANISATION DU TERRITOIRE

1

La communauté de communes compte 21 communes, dans lesquelles vivent presque 20 000 habitants.

2

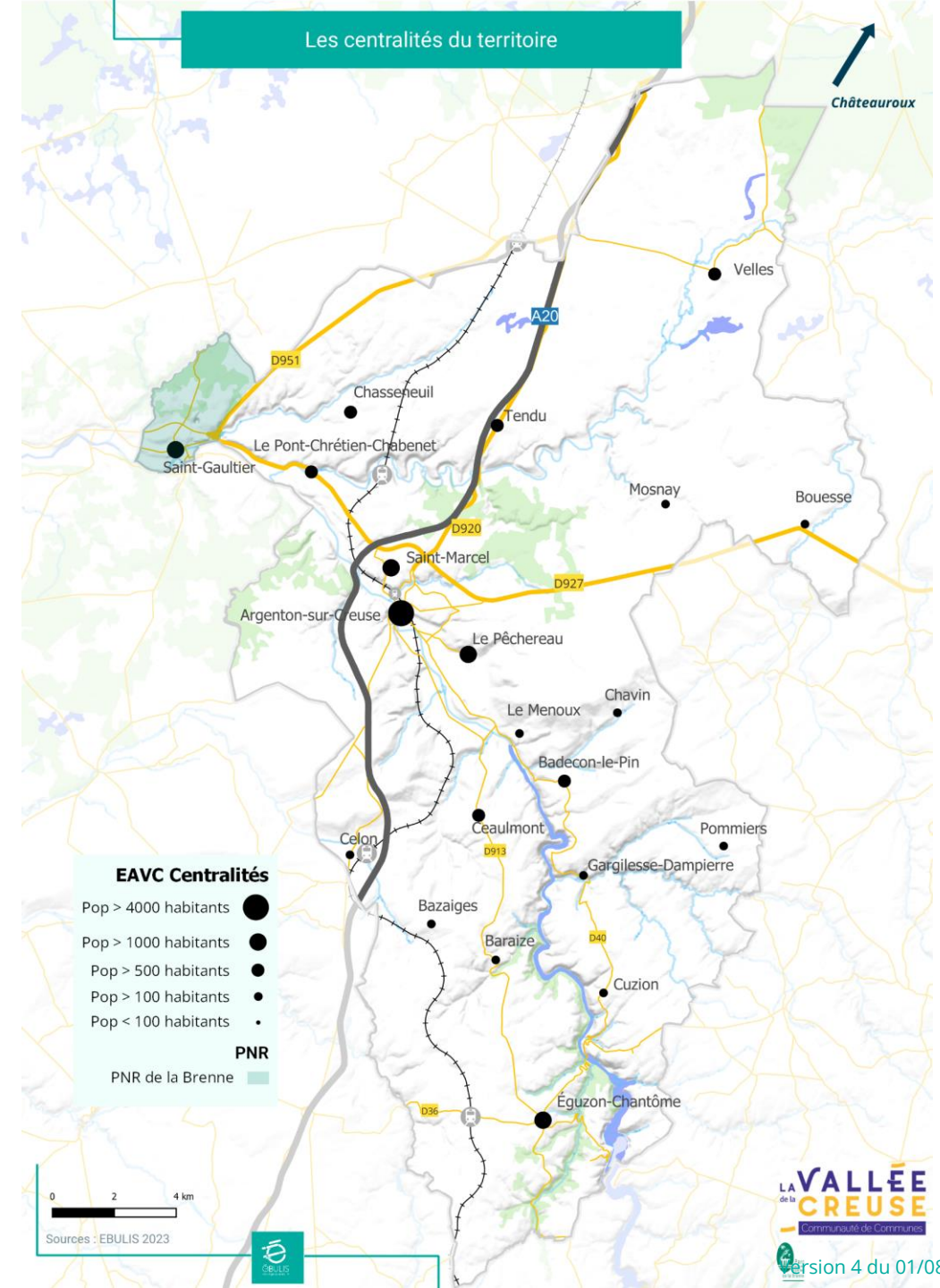
Elle est structurée autour de 3 pôles de vie : « Argenton-sur-Creuse, Le Pêchereau et Saint-Marcel », Eguzon-Chantôme et Saint-Gaultier.

3

Les communes d'Eguzon-Chantôme et Saint-Gaultier sont labellisées Petites villes de demain, Argenton-sur-Creuse est intégrée en partie à ces études,

4

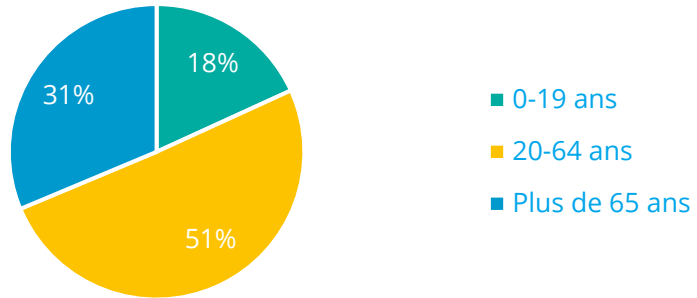
Il est à noter que la commune de Saint-Gaultier fait partie du périmètre du PNR de la Brenne, et qu'elle est le pôle de vie de communes extérieures à la CCEAVC (Ciron, Chitray...).



TYPOLOGIE DE LA POPULATION

- 1
- 2
- 3
- 4

La Communauté de communes d' Eguzon Argenton Vallée de la Creuse compte la répartition de population suivante (en termes d'âges) :

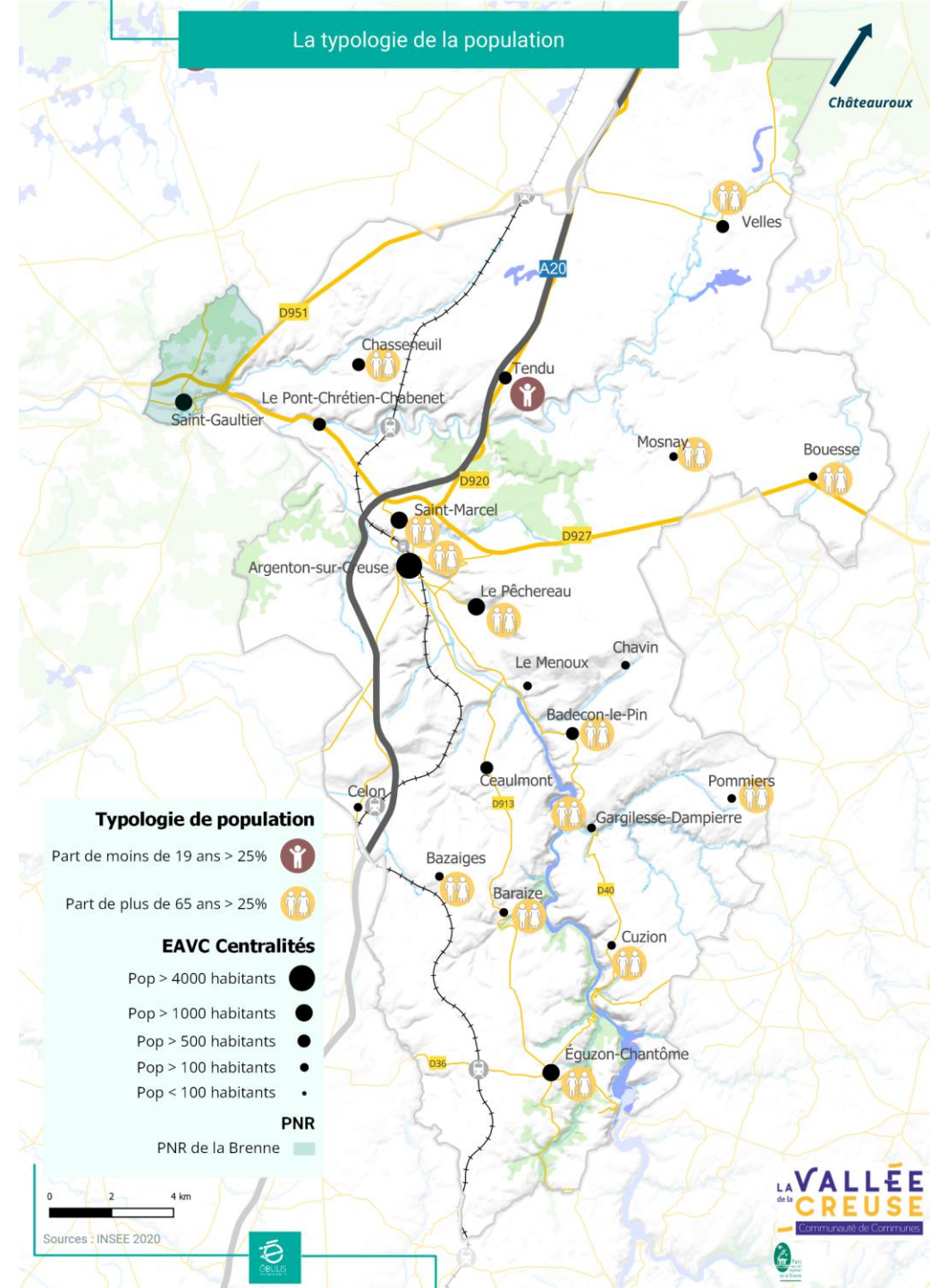


La carte ci-contre indique les communes du territoire dans lesquelles une part importante (> 25%) de jeunes (moins de 19 ans) ou de personnes âgées (plus de 65 ans) est constatée. Le nombre de communes où la part des séniors est de plus d'un quart de la population est importante (plus de la moitié des communes).

La part des 30-44 ans a décliné ces dernières années.

Le territoire se distingue par un niveau de vie similaire à l'ensemble du département, avec un revenu médian de 20 900€. La part de population pauvre (INSEE) atteint 15% sur l'ensemble du territoire.

L'objectif de ces données dans le contexte du plan de mobilité ? Cibler correctement les mesures en fonction des populations (ne pas penser vélo avec dénivelé pour des populations vieillissantes, encourager le vélo pour l'accès aux équipements scolaires depuis les zones où la densité d'enfants/jeunes est importante par exemple).



ORGANISATION DU TERRITOIRE : PRINCIPAUX POLES d'EMPLOI

1

Le territoire compte un nombre de zones d'activités et zones industrielles important, favorisé par l'A20 qui traverse le territoire en nord-sud.

2

La carte est basée sur les données INSEE, et a été consolidée en atelier de concertation.

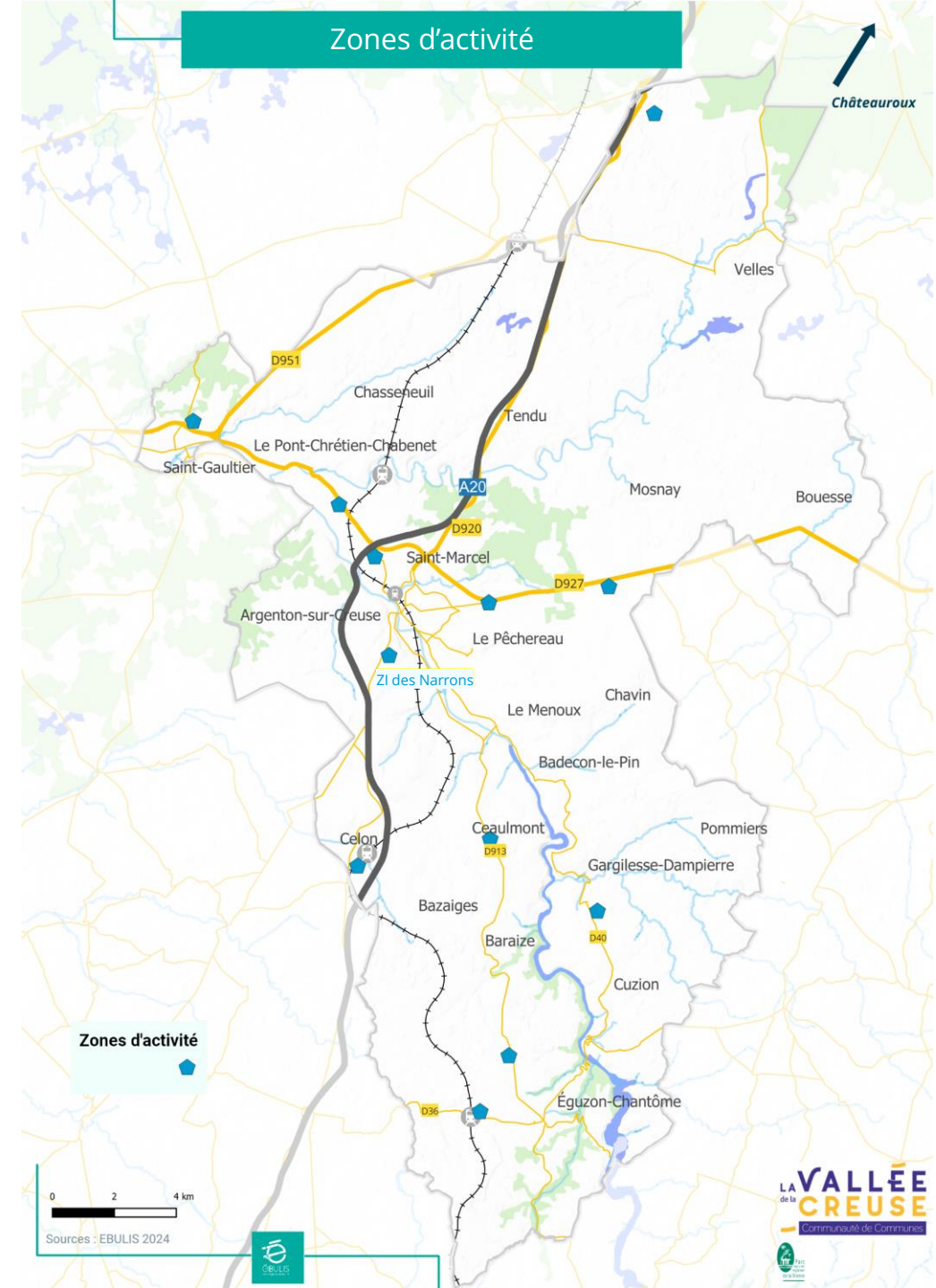
3

4

640 établissements,
4800 emplois dont
3300 privés

12 zones d'activité

Nom de la zone	Nb d'emplois	Projets à venir ?	nb d'emplois prévu à terme	Des entreprises de plus de 100 salariés ?	Types d'activité
ZA Le Champ des Noyers (Saint Gaultier)	<200	Oui 2026 (Plateforme de broyage)	4	0	Print, Services techniques, mécanique agricole
ZA Les Plantes (Le Pont Chrétien Chabenet)	<200	Oui 2024 (Crématorium)	4	0	Automobile, bâtiment, industrie, mécanique agricole
ZA Les Varennes (Saint Marcel)	<200	Non	0	0	Commerciale, GMS, Services
ZA Les Pessanins (Le Pêchereau)	<200	Non	0	0	Industrie, Artisanat
ZA La Bourdine (Le Pêchereau)	350 environ	Non	0	Oui (Indréaéro)	Aéronautique
ZA Les Sergents (Celon)	<200	Oui 2026 (Centre de tri)	45	Non	Transport, produits de carrières, bois
Za Les Pez Chauvet (Eguzon Chantome)	<200	Oui 2024	30	Non	Artisanat
ZA Les Narrons (Argenton sur Creuse)	Entre 650 et 700 emplois	Oui 2024 (plusieurs)	50	Oui (Mademoiselle Desserts, transports Guillemet)	Industrie, services, artisanat, B2B



LA GOUVERNANCE MOBILITE, LES PARTIES PRENANTES

1

Le schéma ci-contre vise à présenter l'environnement de la communauté de communes d'Eguzon Argenton Vallée de la Creuse en termes de gouvernance mobilité.

2

La communauté de communes a choisi en mars 2021 de ne pas prendre la compétence mobilité sur son territoire. **C'est donc la Région Centre Val de Loire qui est AOM locale et régionale sur le territoire.**

3

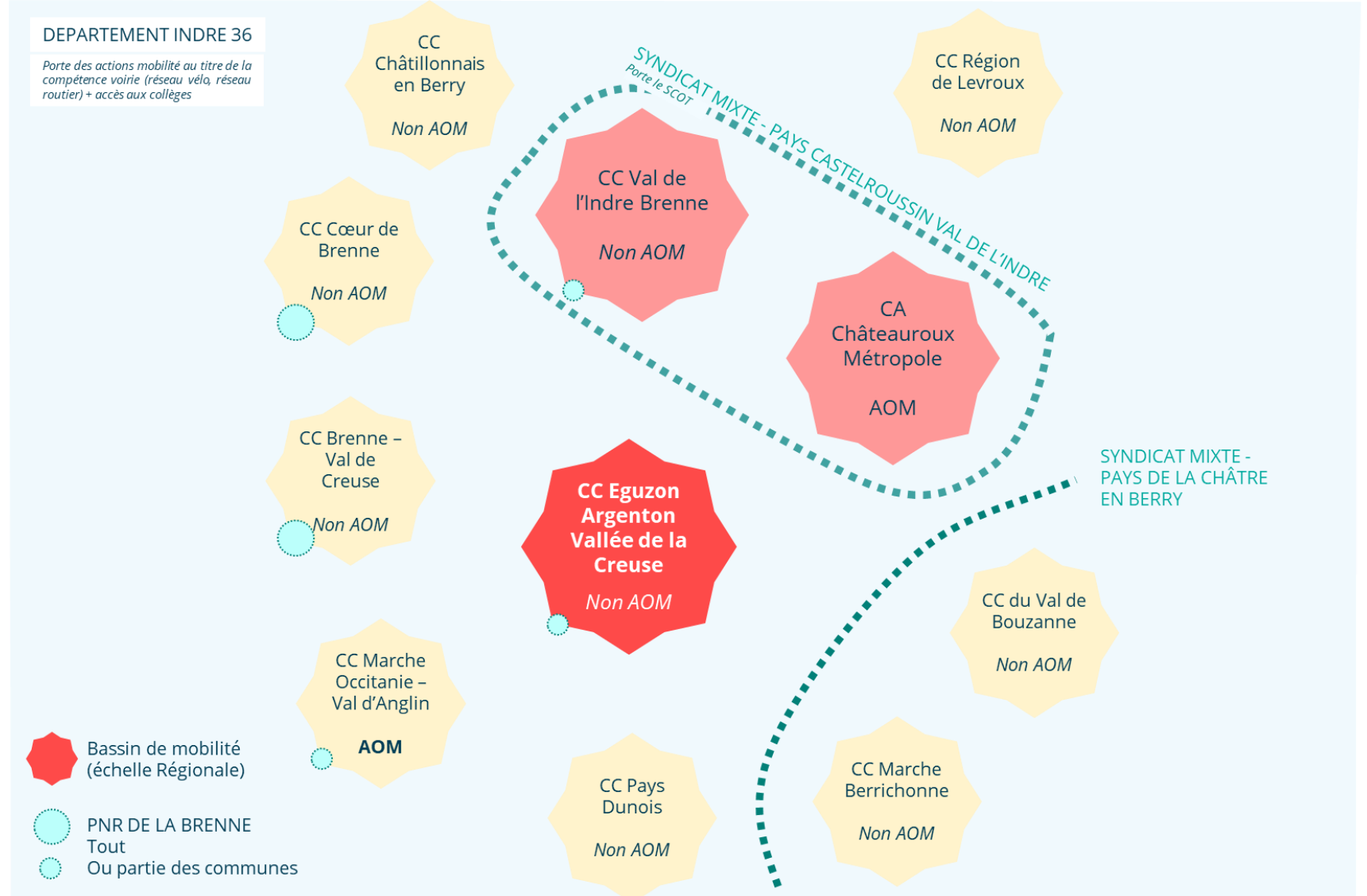
La communauté de communes fait partie du bassin de mobilité composé de Châteauroux métropole, Val de l'Indre Brenne et EAVC.

4

Il faut noter que les questions de mobilité sont abordées par de nombreuses entités sur et autour du territoire : le PNR de la Brenne, le département par sa compétence voirie, ...

(en annexe : cartographie des limites territoriales des différentes entités)

A noter également la présence de plusieurs associations actives sur le territoire, qui peuvent être relai de sensibilisation et de communication pour toucher la population (information PCAET EAVC).



REGION CENTRE VAL DE LOIRE AOM régionale (cars régionaux et trains)
+ AOM locale sur les territoires non AOM



2 - LES AUJOURD'HUI PROJETS

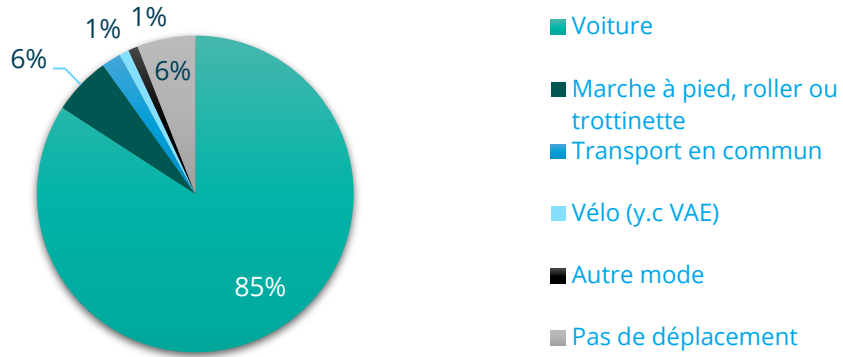


GRANDS INDICATEURS MOBILITE SUR LE TERRITOIRE

1

MODES DE TRANSPORT

La voiture est le mode majoritaire pour les déplacements domicile-travail sur le territoire (85%).



Source : Insee 2020

La part des modes actifs dans les déplacements est faible (autour de 6% pour la marche et le vélo confondu), la part des transports en commun également (moins de 2%).

DISTANCES DES DEPLACEMENTS

30% des actifs travaillent dans leur commune de résidence, il existe donc un vivier de déplacements courts sur lesquels le développement des mobilités actives peut s'envisager.

70% des actifs travaillent en dehors – dont une partie à Châteauroux (voir pages suivantes).

EQUIPEMENT

Taux de motorisation cohérent avec la moyenne départementale, **un territoire dépendant de la voiture** :

- 86% des ménages ont au moins une voiture en 2020, taux d'équipement en croissance depuis 10 ans (87% au niveau départemental).
- 40% des ménages ont 2 voitures ou plus.

Source : Insee 2020

MOBILITE & ENVIRONNEMENT

Les transports routiers représentent plus d'un tiers des émissions sur le territoire (36%), et 50% des consommations d'énergies (PCAET, 2022). La composante liée à l'A20 dans ces chiffres est non négligeable et c'est donc sur le nord-ouest de la communauté de communes que les parts d'émission/consommation liées au secteur des transports sont les plus importantes. Le PCAET identifie le secteur des transports, et l'action sur les questions de mobilité comme un levier important pour travailler sur les questions environnementales sur le territoire.

OBJECTIFS DU SRADDET

Le SRADDET Centre Val-de-Loire fixe des objectifs pour la mobilité sur le territoire :

Diminuer la part de la voiture solo dans les déplacements : 5 points en 2030, 20 points en 2050 (année de référence : 2020).

Augmenter la part modale du vélo dans les déplacements, pour atteindre 9% en 2025 au niveau régional

Réduire la consommation énergétique de 60% dans le secteur des transports d'ici 2050

Réduire de 100% les émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique entre 2014 et 2050

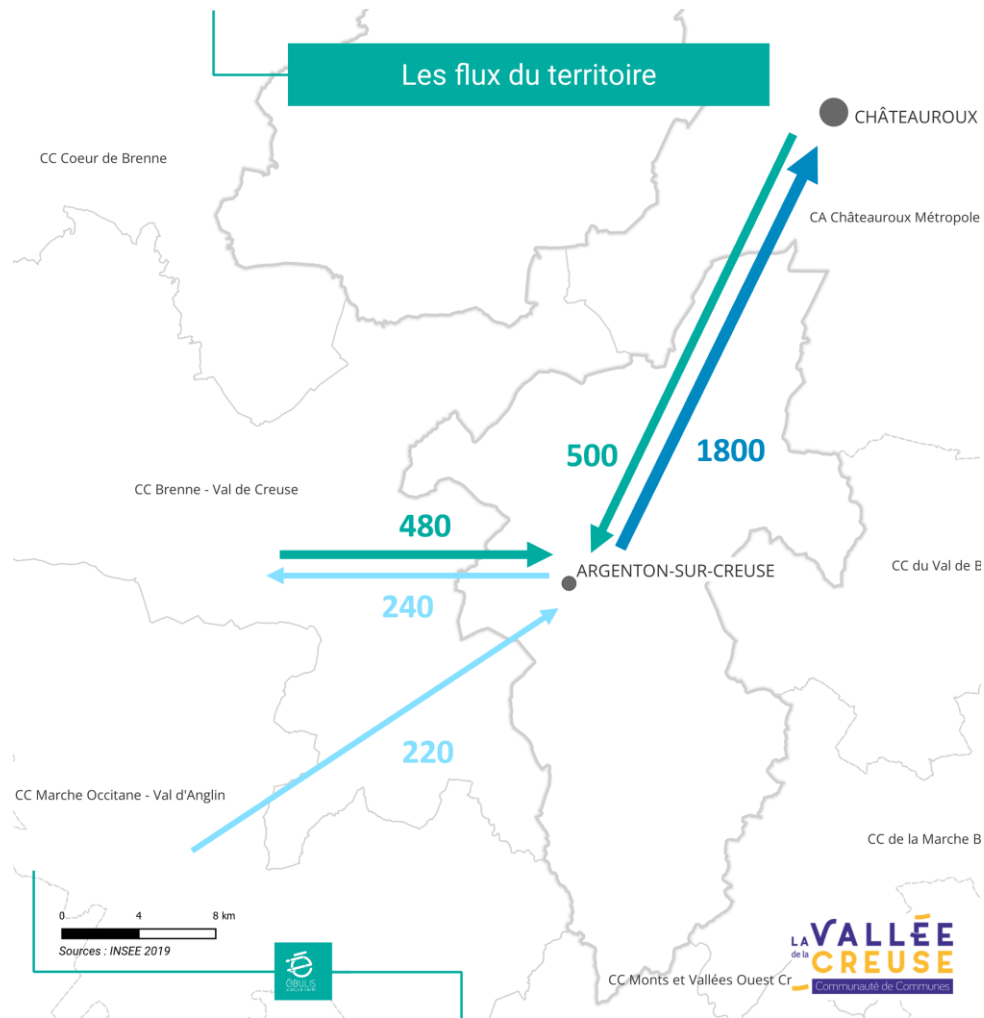
PRINCIPAUX FLUX SUR LE TERRITOIRE

1

2

3

4



Données INSEE 2020

7950 actifs

dont 7050 actifs ayant un emploi

30% travaillent dans leur commune de résidence

Plus de 80% des flux sortants vers Châteauroux.

La majorité des déplacements domicile-travail s'effectue vers l'extérieur de la communauté de communes.

Les échanges avec Châteauroux sont importants :

- 1800 personnes y travaillent – les flux semblent répartis sur l'ensemble des communes de la CC
- 500 personnes en viennent pour travailler sur la CC.

Ils sont notables mais moindre vers les communautés de communes Brenne – Val de Creuse, et depuis la communauté de communes Marche Occitane – Val d'Anglin.

Également à noter : un flux notable (150 personnes) en interne entre Argenton et Le Pêcheureau.

RESEAU ROUTIER HIERARCHISATION & FLUX

1

L'A20 EN TRAVERSEE : VU COMME UN FACTEUR D'ATTRACTIVITE, ET DE POLLUTION

Le territoire dispose d'une bonne desserte autoroutière (A20), avec un trafic en augmentation. Le trafic sur l'autoroute est autour de 22000 véh/jour en 2019.

2

Sur le territoire, l'autoroute A20 est vue comme un facteur d'attractivité du territoire mais également comme un objet générateur de pollution (PCAET). Il faut noter que la desserte d'Argenton / St Marcel (lien à la D927) s'opère aujourd'hui au travers d'un demi-échangeur (échangeur 17 La Rocherolle).

3

4

LE RESTE DU RESEAU ROUTIER : PEU FREQUENTE

Au-delà de l'autoroute, la D927 et la D951 sont les deux axes structurants du territoire, avec des niveaux de trafic entre 3000 et 4000 véh/jour (4800 sur le tronçons Argenton / Saint Gaultier). Sur ces deux axes, le taux de poids lourds est notable, entre 10 et 15%. Le reste du réseau routier est peu fréquenté, avec des trafics moyens journaliers inférieurs à 2000 véh/jour.

Les vitesses sont limitées à 80 ou 90 selon les axes. Les routes sont sinueuses, vallonnées, avec parfois peu de visibilité. Les ouvrages sur la Creuse sont plutôt fréquents, elle ne constitue pas une coupure trop importante pour les déplacements sur le territoire.

A noter : des niveaux de trafic inférieurs à 4000véh/jour permettent d'envisager le développement de réseaux vélos en partage de voirie.

Le Conseil Départemental se dit aujourd'hui volontariste en matière de politiques cyclables, il est prêt à étudier les sollicitations qui lui seraient faites sur ce volet.



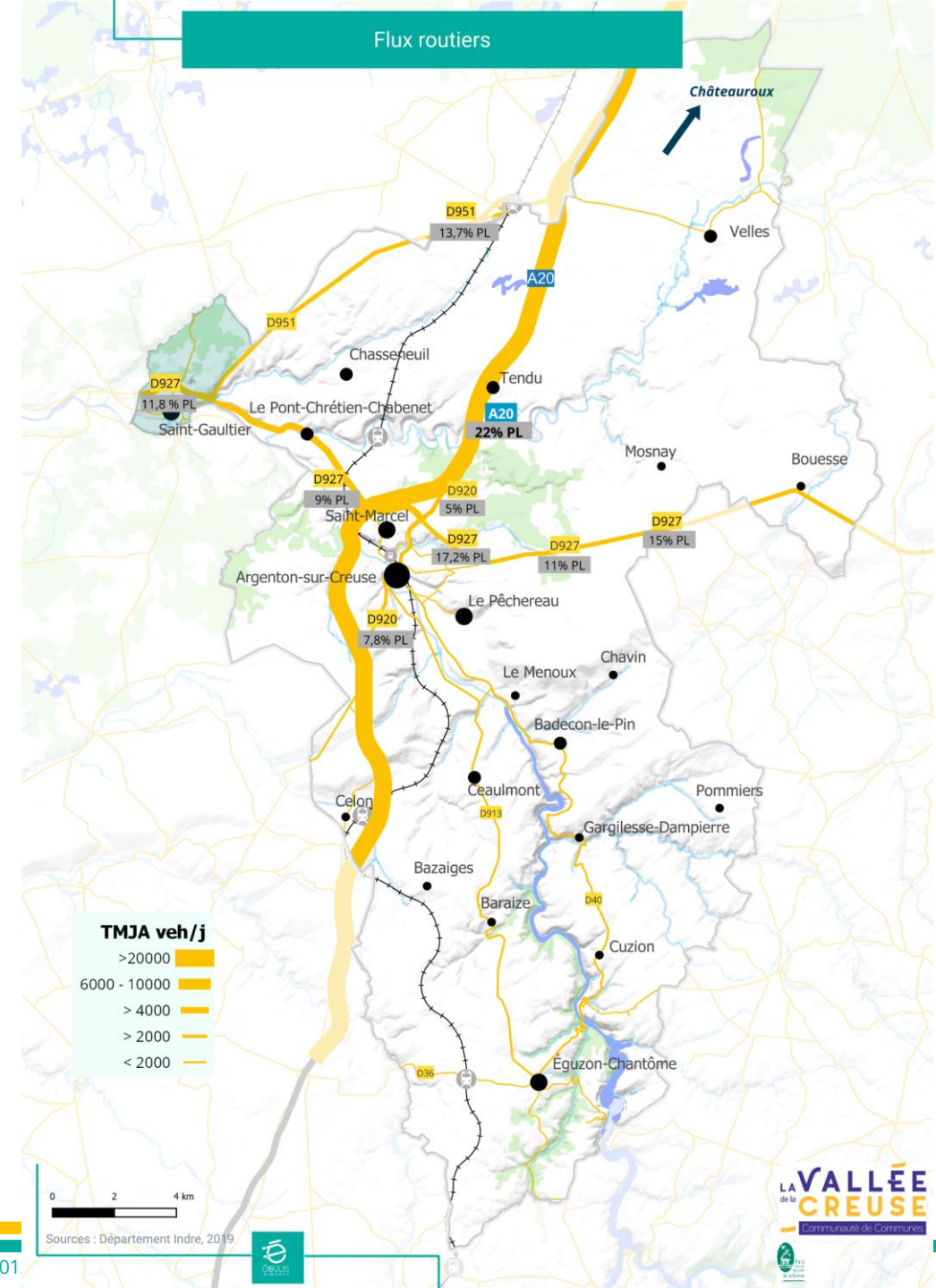
L'A20 en traversée



RD927
AU niveau du
Pont Chrétien



Argenton - Celon



TRANSPORTS EN COMMUN BUS, CAR, TRAIN

1

LE TRAIN : UN ATOUT POUR LE TERRITOIRE, AVEC 3 GARES EN FONCTIONNEMENT

1 ligne de train avec une fréquence régulière en gares d'Argenton sur Creuse et Eguzon :

- Une vingtaine d'aller-retour Argenton-sur-Creuse - Châteauroux en semaine, 8 le samedi, 4 le dimanche. **Peu adapté au domicile travail (1 train à 7h, 1 autre à 8h30 depuis Argenton).**
- 8 aller-retour Eguzon - Châteauroux en semaine, 4 en weekend

La gare du Pont-Chrétien Chabonet est très peu desservie :

- 2 aller-retour Le Pont-Chrétien Chabonet - Châteauroux la semaine

Voir focus accessibilité des gares en partie 3 du document.

4

LA LIGNE DE CAR POITIERS/CHATEAUROUX EN COMPLEMENT DE L'OFFRE DE TRAIN

En plus de l'offre de train, une ligne de car Région existe en traversée du territoire, reliant St Gaultier, Argenton à Châteauroux. Avec 4 allers vers Châteauroux et 2 retours, cette offre complète l'offre de train, de manière à augmenter le cadencement global. Tarification : gratuité des transports régionaux (cars et trains le week-end pour les moins de 25 ans).

DES OFFRES INTERCOMMUNALES : NAVETTE ET TRANSPORT A LA DEMANDE

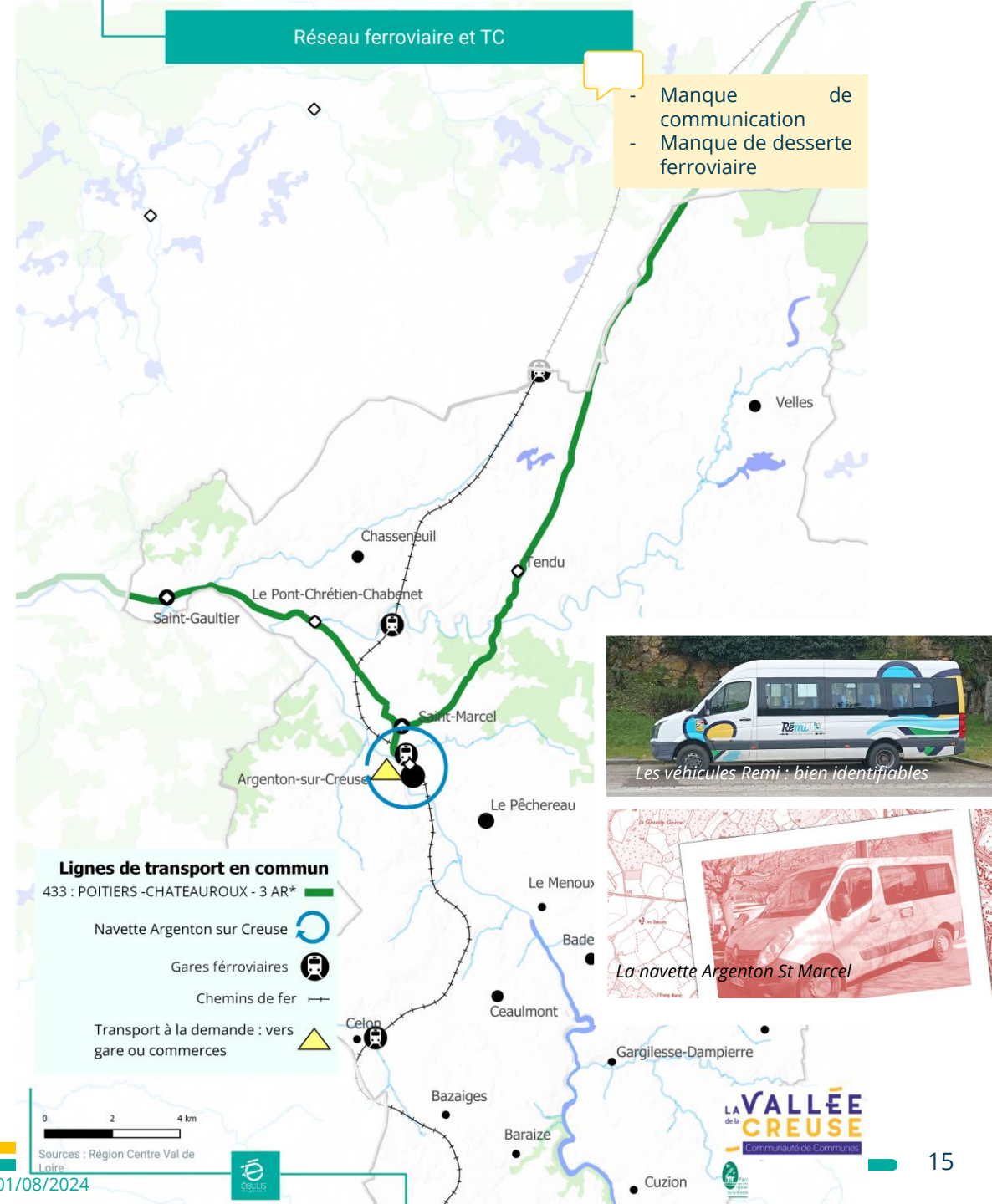
1. Une navette, gratuite, relie Saint Marcel à Argenton. Exploitée par la commune d'Argenton, elle propose trois circuits permettant aux habitants de se rendre à Argenton pour quelques heures, et d'en revenir (convention existante avec la Région).

2. Le transport à la demande REMI +, mis en place depuis septembre 2023 :
- Toutes les communes - Argenton le matin pour prendre le car en gare d'Argenton à 7h55
- Toutes les communes - commerces/services d'Argenton : mardis après-midi + samedi matin.

Ces deux offres se doublonnent sur certains objectifs (cibles et dessertes similaires)-notamment pour aller vers les commerces d'Argenton les mardis et samedi.

ARRÊTS DE BUS, VISIBILITE ET COMMUNICATION

Les arrêts de bus REMI sont bien identifiables sur le territoire, les fiches horaires sont présentes en arrêt, et à jour. En cours de déploiement par la Région : vente en ligne des titres REMI et horaires en temps réels en ligne.



COVOITURAGE

- 1
- 2
- 3
- 4

UNE UNIQUE AIRE DE COVOITURAGE SUR LE TERRITOIRE, BIEN FREQUENTEE

Le covoiturage est peu développé sur le territoire. Aujourd'hui, une unique aire de covoiturage, aménagée par la communauté de communes à proximité de l'autoroute A20 et de la ZI des Narrons. L'aire semble bien fréquentée, voire parfois saturée (taux de remplissage à plus de 90% le jour de la visite du territoire + retour des élus). L'aire est équipée : borne de recharge pour véhicule électrique + abri pour l'attente, et dispose d'un gabarit en entrée. Pas de stationnements vélos.



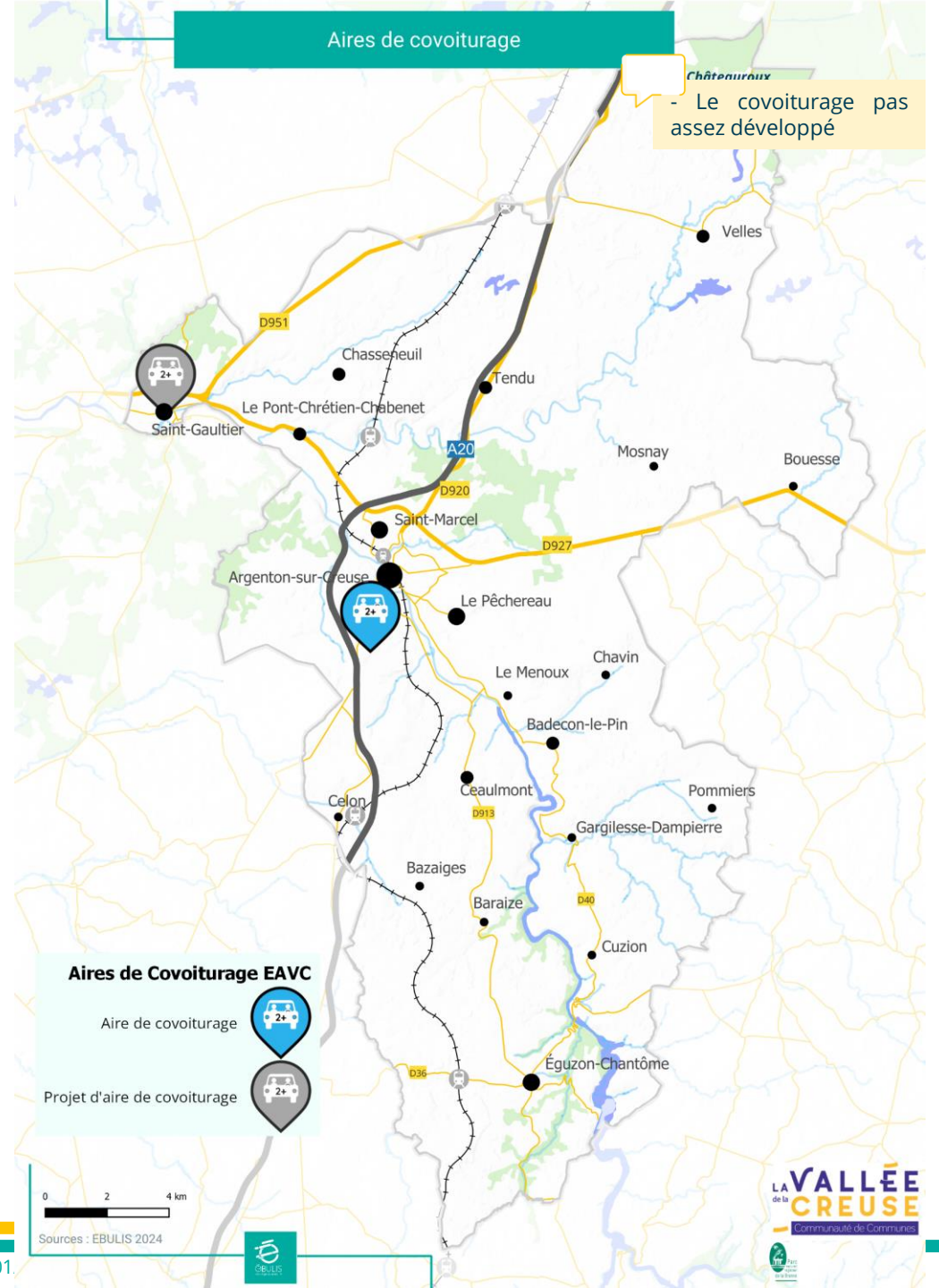
Projet d'une aire de covoiturage sur Saint-Gaultier dans le centre bourg, couplé à un lieu d'accueil des caravanes et à une borne de recharge de véhicules électriques.

L'ORGANISATION DU COVOITURAGE

Le vécu : la pratique du covoiturage n'est aujourd'hui pas organisée par la collectivité, le covoiturage est informel.

Une plateforme Covoit'36 a été testée puis abandonnée, il s'agissait d'une initiative portée par 3 entités : département de l'Indre, Pays Castelroussin, Châteauroux métropole. Retour d'expérience : tant que la communication était présente, la plateforme fonctionnait mais s'est très vite essouffée quand l'effort de communication s'est perdu. **Aujourd'hui, Châteauroux métropole a acté la mise en place d'une incitation au covoiturage pour l'ensemble des trajets entre 5km et 60km depuis ou vers son territoire** (allant jusqu'à la gratuité pour les trajets de moins de 30km). Une campagne d'information dans les entreprises de Châteauroux est prévue. La Région quant à elle a signé avec des plateformes nationales (Blablacar Daily, Klaxit, Karos) des contrats et propose l'intégration des données des éventuelles plateformes locales de covoiturage et a mis en place un fond mobilité rurale et solidaire pour accompagner les initiatives locales (plateforme/communication/sensibilisation/animation).

La collectivité a relevé des initiatives autour du covoiturage : plusieurs groupes Whatsapp sur des origine-destination de covoiturage semblent s'être développés (vers Châteauroux, avec une vocation solidaire, depuis St Gaultier vers le PNR). Dans les entreprises, le covoiturage se fait par volontariat. **Il y a un potentiel à mutualiser cette pratique entre entreprises voisines.**



LE VELO (1/2)

1

UN TERRITOIRE LABELISE « TERRITOIRE VÉLO »

Le territoire dispose du label « Territoire Vélo » de la Fédération française de cyclotourisme. Ce label valorise le développement de la pratique du vélo dans les territoires et récompenser les efforts fournis par une collectivité locale en faveur du vélo.

2

3

LES VOIES VELOS : une vocation touristique, peu de réseau pensé pour le quotidien

4



Aujourd'hui, les réseaux vélos présents sur le territoire sont principalement des réseaux à vocation touristique. Deux vélo-routes sur le territoire (Touraine Berry à Vélo et Saint Jacques à vélo) qui permettent une traversée Nord-Ouest / Sud-Est du territoire. La continuité entre ces deux grands itinéraires est assurée, permettant le lien entre les 3 pôles de vie du territoire. C'est une voie verte en site propre de St Gaultier à Argenton.



A Eguzon, une boucle cyclable est présente, des itinéraires cyclo-touristiques ont été développés suite au projet de territoire.



Voie verte entre St Gaultier et Argenton



Jalonné et itinéraire très peu passant

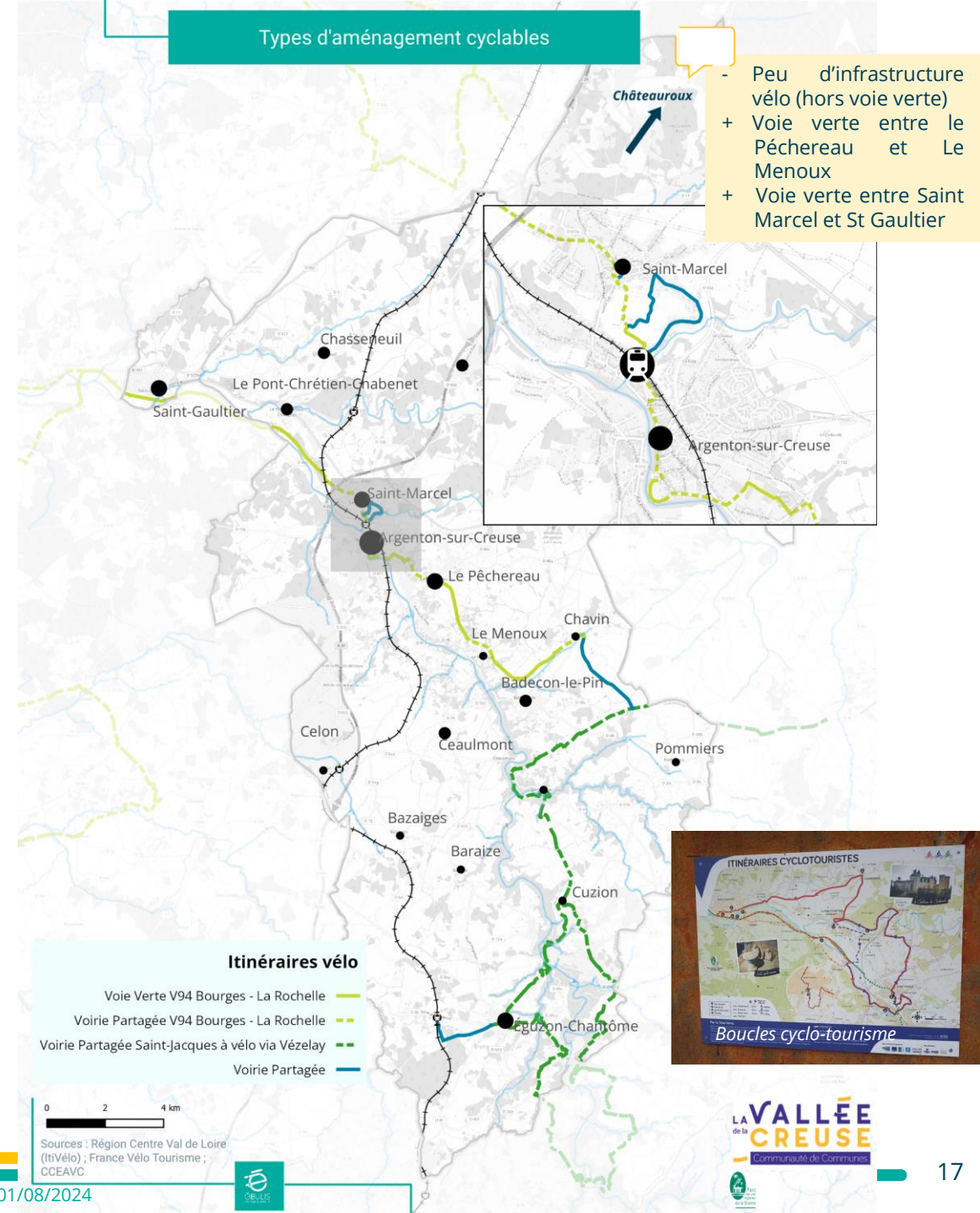
Il existe aujourd'hui peu d'itinéraires cyclables pensés pour le quotidien (liens aux zones d'activité, liens aux zones commerciales, liens aux écoles notamment) sur le territoire. Seule la desserte Eguzon / Gare d'Eguzon-Chantôme a été réfléchi en ce sens, sur une route très peu fréquentée (1 propriétaire) ; l'itinéraire est repéré par du jalonnement uniquement.



Lien gare d'Eguzon

Types d'aménagement cyclables

- Peu d'infrastructure vélo (hors voie verte)
- + Voie verte entre le Pêchereau et Le Menoux
- + Voie verte entre Saint Marcel et St Gaultier



LE VELO (2/2)

1

LES EQUIPEMENTS POUR LE VELO : DES STATIONNEMENTS PRESENTS AUX ENDROITS CLE

Quelques stationnements vélo sont présents dans les villes et villages, souvent à proximité des commerces et marchés. Par contre, ce n'est pas toujours le cas aux abords des écoles, lieux de loisirs...

2

Notamment, encore à équiper : le collège d'Eguzon, le lac d'Eguzon, la gare de Chabenet. De la même manière, l'intermodalité vélo / bus ou train n'est pas toujours possible : en gare de Chabenet, à proximité des arrêts de bus...

3

Quasi tous les stationnements vélo sont en pince-roues, **équipement qui n'est plus recommandé pour le vélo aujourd'hui, car pas adapté à l'ensemble des usages.**

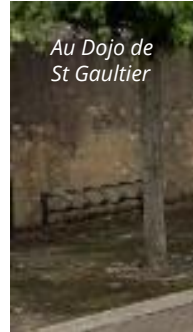
4



Stationnements en gare d'Eguzon (peu occupé)



Stationnements collège de St Gaultier 80% occupé



Au Dojo de St Gaultier

Un inventaire du stationnement vélo a été fait par la ville d'Argenton-sur-Creuse. De nouveaux équipements ont été installés en bas du collège d'Argenton et à la gare (stationnements sécurisés). Également à Chavin, Gargillesse et Eguzon.

SENSIBILISER, ENCOURAGER LA PRATIQUE : QUELQUES DISPOSITIFS

La communauté de communes a mis en place le forfait mobilité pour ses agents. Le dispositif fonctionne, les stationnements vélos devant la collectivité sont pleins.

Par ailleurs, des aides sont proposées aux ménages pour encourager la pratique du vélo : une aide à l'achat Vélos Assistance Electrique (Région) : 200€, ainsi qu'une aide à l'achat Vélos Pliants & Trottinettes pour les abonnés Rémi : 500€. La Région ouvre également aux collectivités la possibilité de cofinancement de flottes de vélo à la location (moyenne et longue durée).

Projet de la commune d'Argenton : achat d'une Rosalie pour l'utiliser comme bus scolaire.



PLUSIEURS SERVICES VELO EXISTANT : LOCATION, ENTRETIEN

Plusieurs services vélo identifiés :

- Vente, réparation, entretien : l'atelier vélo, à Argenton, en plein cœur de la ville. Une ressourcerie existe également à Argenton et revend des vélos reconditionnés.

- Location de vélo : à l'atelier vélo, à la base de plein air d'Eguzon, ainsi qu'à St Gaultier via le PNR. *En projet (lancement en sept 24)* : location longue durée (jusque 1 an) par la mairie d'Argenton, avec entretien par l'atelier vélo (avec financements Région). Velo'elec à Eguzon (Location de VAE courte durée)

- A vocation touristique : le bac vélo/piéton en traversée du lac d'Eguzon (voir focus accessibilité Lac d'Eguzon).



L'atelier vélo d'Argenton



Location de vélos au Bureau de Tourisme de St-Gaultier SAINT-GAULTIER

PROJETS VELO IDENTIFIES

- Le schéma cyclable du CD : conseil et ingénierie, développement d'infrastructures, fond d'appui financier pour les itinéraires cyclo-touristiques ou loisir, stationnements vélo trottinettes pour les collèges, appui pour les itinéraires cyclables autour des collèges, sensibilisation.
- Projet de voie verte Chavin / La Châtre en continuité de l'itinéraire V94, porté par le département
- Projet d'un lien en traversée de Creuse pour lier le centre de St Gaultier à la voie verte, en réutilisant une ancienne voie ferrée et un ouvrage existant (fermé aujourd'hui)



Traversée envisagée



L'ancienne voie



La passerelle

1

LA PLACE DES PIETONS DANS LES CENTRE-BOURGS

2

Les déplacements à pied pour les trajets domicile-travail sont peu présents (6%) – tout en étant dans la moyenne souvent observée en milieu rural. Pourtant, 30% des actifs travaillent dans leur commune.

3

Suite à un programme porté par la Région autour des années 2000, la plupart des centre-bourgs et centre-village ont fait l'objet d'opérations d'aménagement. En conséquence, aujourd'hui, il est notable sur le territoire que dans quasi tous les bourgs et villages les zones de stationnement sont plutôt bien identifiées (peu de stationnement « anarchique » dans les cœurs de bourgs), et les vitesses semblent effectivement ralenties par les aménagements présents. **Pour autant, il reste des points à traiter pour équilibrer l'usage de l'espace (trottoirs étroits en certains lieux, carrefours conséquents en cœurs de bourg...)** et pour marquer les entrées de ville.

4

Pas de liaisons entre les bourgs, et notamment Argenton / Le Pêchereau / St Marcel.

(la place du vélo dans l'espace public n'est absolument pas visible ni marquée)



Il faut noter que la commune d'Argenton a mené un travail important sur son plan de circulation, pour diminuer l'espace donné à la voiture (mises en place de sens uniques notamment). Il reste encore pour la commune à réfléchir sur cette base l'intégration des déplacements vélos et piétons.

PLUS DE 1000KM D'ITINERAIRES BALISES SUR LE TERRITOIRE

Plus de 1000km de sentiers piétons sont balisés sur le territoire, pour le tourisme et le loisir. On peut citer par exemple le tour du Lac d'Eguzon, la présence du GR Pays Val de Creuse au sud de la collectivité ou encore les nombreuses balades proposées par l'office de tourisme.

Il faut noter la récente passerelle himalayenne à Eguzon, équipement construit en lien avec les Jeux Olympiques 2024, qui a vocation à devenir un point de passage touristique des parcours piétons / vélo autour du lac.



DES BILANS MARCHABILITE A ARGENTON / CREUSE et ST GAULTIER

Argenton sur Creuse et St Gaultier ont réalisé des bilans « marchabilité ».

Les pistes d'actions identifiées :

- A Argenton : végétalisation, problématique du stationnement gênant, mobilier urbain à améliorer (dont stationnement vélo), mobilités piétonnes à faciliter, besoin d'une meilleure signalétique.
- A St Gaultier : lisibilité et continuité des itinéraires piétons à améliorer

AUTRES FORMES DE MOBILITE / MOBILITE ELECTRIQUE

1

LA MOBILITE ELECTRIQUE

11 bornes de recharge électrique existent, dispersées sur le territoire. C'est le syndicat d'énergie SDEI 36 qui pilote leur déploiement.

Un schéma directeur de déploiement de bornes a été réalisé, et prévoit l'arrivée de 24 nouvelles bornes, dont un super-chargeur Tesla.

2

3

4

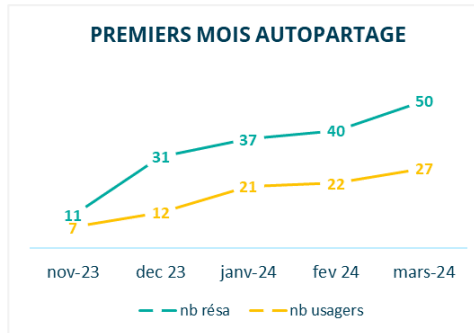
AUTOPARTAGE EN GARE D'ARGENTON : UN SERVICE QUI TROUVE SON USAGE



Depuis l'automne 2023, 2 voitures en autopartage sont présentes en gare d'Argenton. Ce dispositif mis en place par la Région

Tarif : ½ journée = 6 € / journée = 12€. Maximum 3 journées de location par semaine.

La fréquentation a augmenté régulièrement sur les premiers mois, tant en nombre de réservations qu'en nombre d'utilisateurs - voir ci-contre. La gare d'Argenton est le site pilote de la Région avec le plus de réservations.



LOCATION DE 2 ROUES

Mob d'emploi 36 : Structure basée à Châteauroux qui donne accès à ses services sur tout le territoire. Mob d'emploi 36 met à disposition des véhicules 2 roues (scooters, VAE) avec le versement d'une caution et des forfaits à la semaine et au mois (location d'un scooter pour 66 €/mois avec une caution de 300 €). La mission locale peut donc solliciter mob d'emploi, dans le cadre d'un accompagnement d'un jeune (formation, stage, embauche avec contrat de travail...).

DES TERRITOIRES VOISINS PILOTES POUR LES VEHICULES AUTONOMES

Plusieurs expérimentations sur le véhicule autonome ont lieu sur ou autour du territoire :

Sur le **PNR de la Brenne** : expérimentation d'une navette en 2022, terminée.

La navette était exploitée sur l'itinéraire Mézières - Martizay.



Clément Beaune, ministre délégué chargé des Transports, avait testé la navette autonome de la Brenne en août 2022. © (Photo archives NR, Thierry Roullaud)

Expérimentation de véhicules autonomes par Châteauroux métropole en 2026 : test de navettes en centre-ville en niveau 4 (sans chauffeur à bord).

Prévue pour 2026, avec de premiers tests en 2025, l'expérimentation vise à faire circuler 6 navettes en centre-ville de Châteauroux. Elle est menée par un consortium réunissant six acteurs majeurs de la mobilité - Alstom, Easymile, Equans, Keolis, Renault et StatInf -. Le service sera directement intégré au réseau de bus Horizon et exploité par Keolis.

Cette expérimentation a vue le jour suite au gain de l'appel à projet « Mobilités routières automatisées, infrastructures de services connectées et bas carbone » de France 2030. Projet innovant.

A noter également, **le Centre national de tir sportif (CNTS) est terrain d'expérimentation de Keolis** pour les véhicules autonomes, qui sont testés par l'entreprise (Convention CNTS (FFTir) et Keolis).

COMMUNICATION & SENSIBILISATION, ACCOMPAGNEMENT AUTOUR DE LA MOBILITE

- 1
- 2
- 3
- 4

UNE COMMUNICATION EN LIGNE TRAVAILLEE, POUR TOUS LES PUBLICS

Comment se déplacer : un onglet dédié sur le site de la communauté de communes, complet et à jour.



La mise en valeur sur le site de l'office du tourisme d'itinéraires piétons et cycles : itinéraires nommés, qualifiés. La rubrique « tourisme » est accessible depuis le site de la communauté de communes.

Il dispose également d'une rubrique « comment venir ».



SENSIBILISATION

Des aides à l'achat existent – voir page Vélo.

Par ailleurs, la collectivité a décidé d'instaurer pour ses agents le forfait mobilité depuis 2023. Le personnel s'est saisi du dispositif ; il est notable que les abris vélos devant la collectivité sont remplis à 80%.

& COMMUNICATION physique pour le tourisme





3 – SYNTHÈSE D'ACCESSIBILITE ET FOCUS





LA MOBILITE DU QUOTIDIEN : L'OPPORTUNITE DE LA COURTE DISTANCE

Territoire rural, un environnement encore très routier en traversée des principaux bourgs.

Le potentiel des mobilités actives sur le pôle Le Pêchereau, St Marcel, Argenton-sur-Creuse – courtes distances entre les 3 communes.



LE LIEN A CHATEAUROUX

Polarisation des déplacements domicile-travail vers et depuis Châteauroux : une cible claire à travailler

3 gares sur le territoire, une desserte en train d'Argenton, des horaires de train mal adaptés au domicile-travail (peu d'offre en heure de pointe).

Des initiatives individuelles de covoiturage : dans les entreprises, au travers de groupes WhatsApp. Pas d'organisation du covoiturage à l'échelle « supra » mais des acteurs qui se saisissent aujourd'hui du sujet.



LE TOURISME : UN POINT D'ENTREE POUR LE DEVELOPPEMENT DES MOBILITES DOUCES

Territoire de tourisme autour d'espaces naturels remarquables : le lac d'Eguzon, le val de Creuse...

L'attractivité et la fréquentation d'Eguzon et son lac.

Des aménagements pour les mobilités douces à conforter (lien Gare / Eguzon, lien au lac...).

Un territoire labellisé « territoire à vélo » - à conforter ?

FOCUS : ACCESSIBILITE DES GARES : GARE d'ARGENTON

LA GARE D'ARGENTON

A 500m de la Place de la République, l'accès à la gare d'Argenton a été refaite au printemps 2024. La circulation piétonne va être qualitative. Les circulations vélo ne sont pas traitées dans l'aménagement

Fréquentation : presque 200 000 voyageurs en 2022, en augmentation nette (125 000 en 2016). (source <https://ressources.data.sncf.com/explore/dataset/frequentation-gares>)

Offre : une vingtaine d'aller-retour Argenton-sur-Creuse - Châteauroux en semaine, 8 le samedi, 4 le dimanche



ACCESSIBILITE



Stationnement : une cinquantaine de places sur le parking de la gare.

Connexion TC :

- Bus 433 vers le Pont Chrétien / St Gaultier / Tendu...
- Remi+ à la demande : le matin et le soir en correspondance avec le train (sur un horaire)

Accessibilité en vélo : Non prévu dans le projet d'aménagement

Parkings vélos : Stationnements vélo : 8 à 10 vélos, non sécurisé. Projet de stationnements sécurisés en gare d'Argenton (Région).

Accessibilité à pied : projet de circulation piétonne de qualité

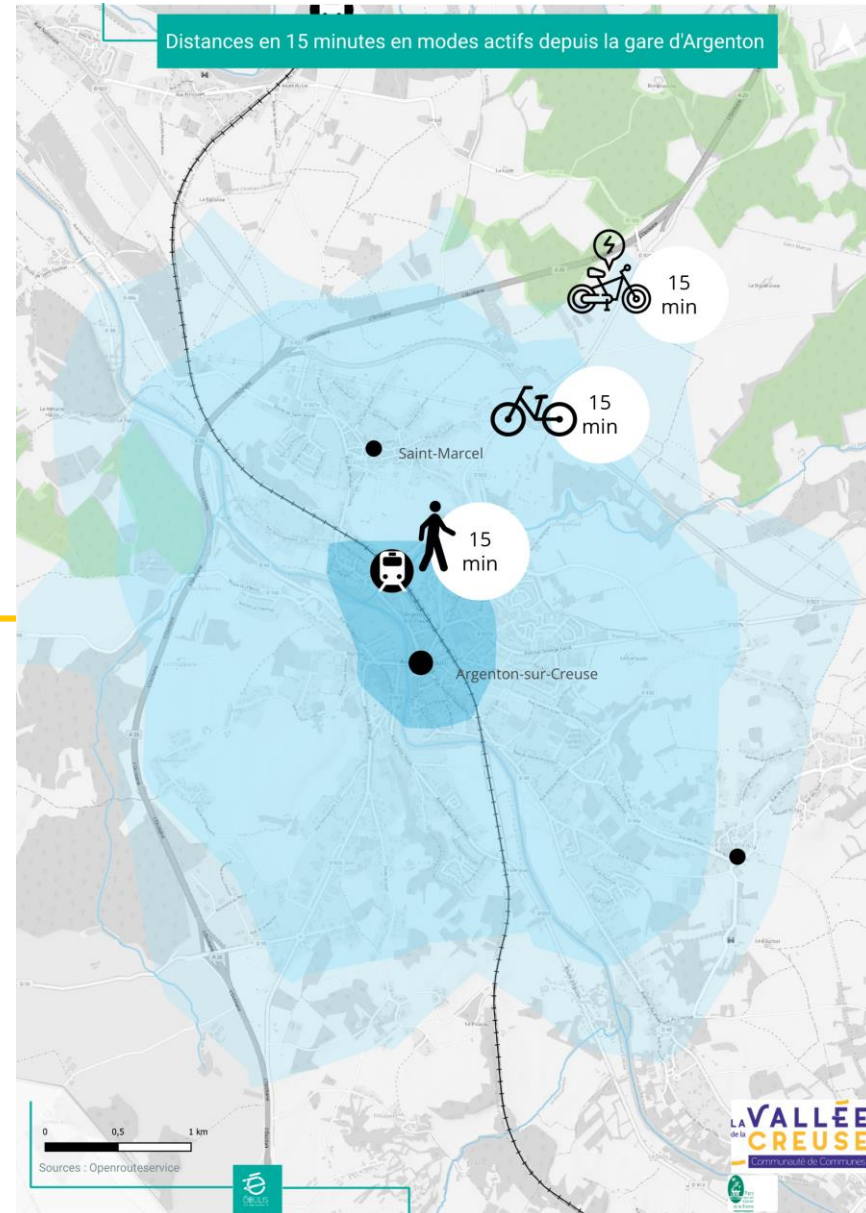
Autopartage : 2 voitures autopartage Remi en gare



Stationnement vélo



Le parking



L'isochrone ci-contre montre les potentiels en termes de déplacement modes actifs autour de la gare.

En moins de 15 minutes en vélo, St Marcel et Le Pêcheureau sont atteignables.



FOCUS : ACCESSIBILITE DES GARES : GARE D'EGUZON

LA GARE D'EGUZON

Excentrée, la gare d'Eguzon se trouve à 3km du centre-ville.

Pas de guichet en gare, seulement l'accès aux quais.

Fréquentation : assez peu fréquentée : 10 000 voyageurs en 2022. (source <https://ressources.data.sncf.com/explore/dataset/frequentation-gares>)

Offre : 8 aller-retour Eguzon - Châteauroux en semaine, 4 en weekend



ACCESSIBILITE



Stationnement : parking de capacité moyenne, peu occupé.

Connexion TC : Aucune

Accessibilité en vélo : un lien vélo identifié vers la gare, et jalonné par des panneaux de petite taille, sans mention « gare » → continuité et destination peu lisible.

Parkings vélos : Stationnements vélo : 8 à 10 vélos, non sécurisé.

Accessibilité à pied : Pas de parcours piéton gare/centre bourg identifié.

Autopartage : Aucun



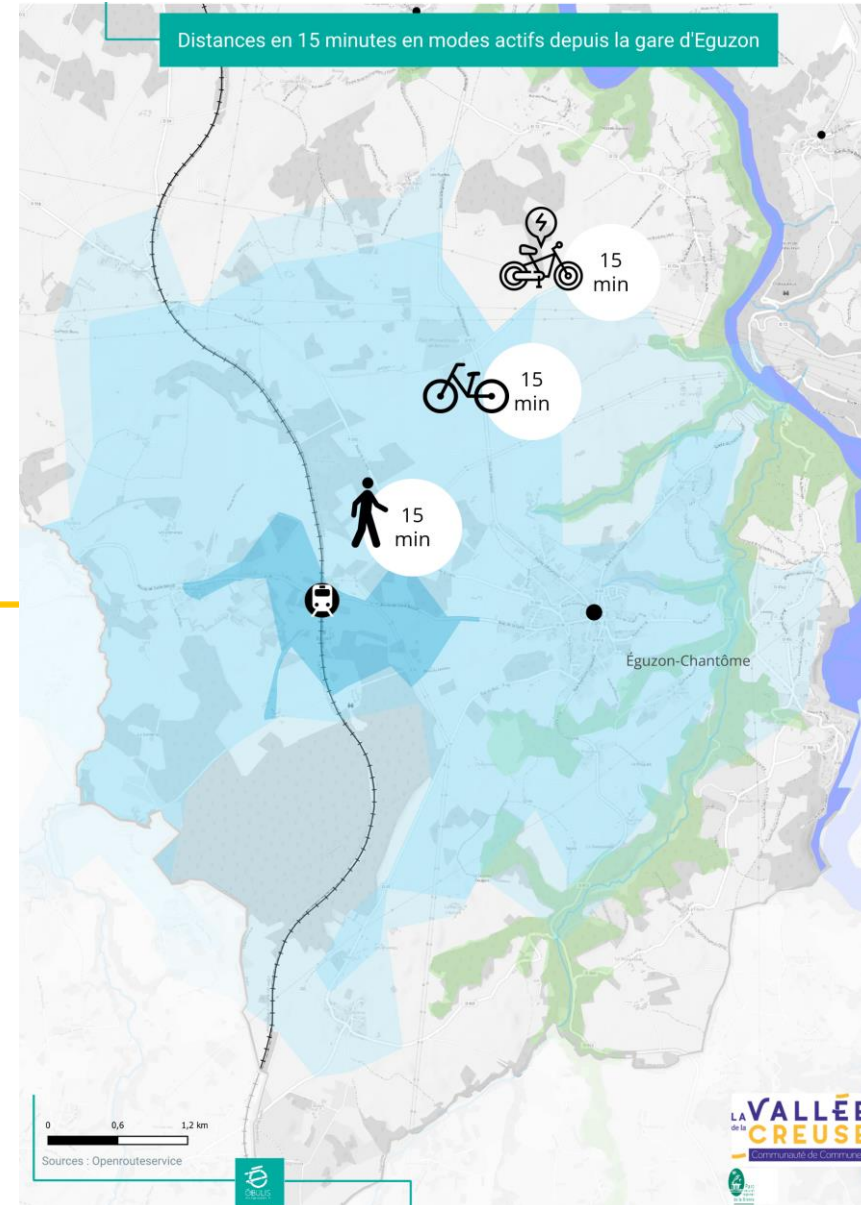
Stationnement vélo



Arrêt TC devant la gare



Itinéraire vélo vers la gare



L'isochrone ci-contre montre les potentiels en termes de déplacement modes actifs autour de la gare.

Du fait de l'éloignement de la gare au centre-ville, la liaison à pied reste longue ; en vélo par contre, le centre d'Eguzon est à moins de 15 minutes.

FOCUS : ACCESSIBILITE DES GARES : GARE LE PONT CHRETIEN CHABENET

LA GARE DE LE PONT CHRETIEN CHABENET

Peu visible, pas signalée.

Pas de guichet en gare, pas de vente de ticket. Seulement l'accès aux quais.

Fréquentation : très peu fréquentée : 135 voyageurs en 2022 (source <https://ressources.data.sncf.com/explore/dataset/frequentation-gares>)

Offre : 2 aller-retour Le Pont-Chrétien-Chabenet - Châteauroux la semaine



ACCESSIBILITE



Stationnement : emplacement disponible, non matérialisé

Connexion TC : Aucune

Accessibilité en vélo : Pas d'aménagement.

Parkings vélos : Aucun équipement proposé.

Accessibilité à pied : Pas de parcours piéton gare/centre bourg identifié.

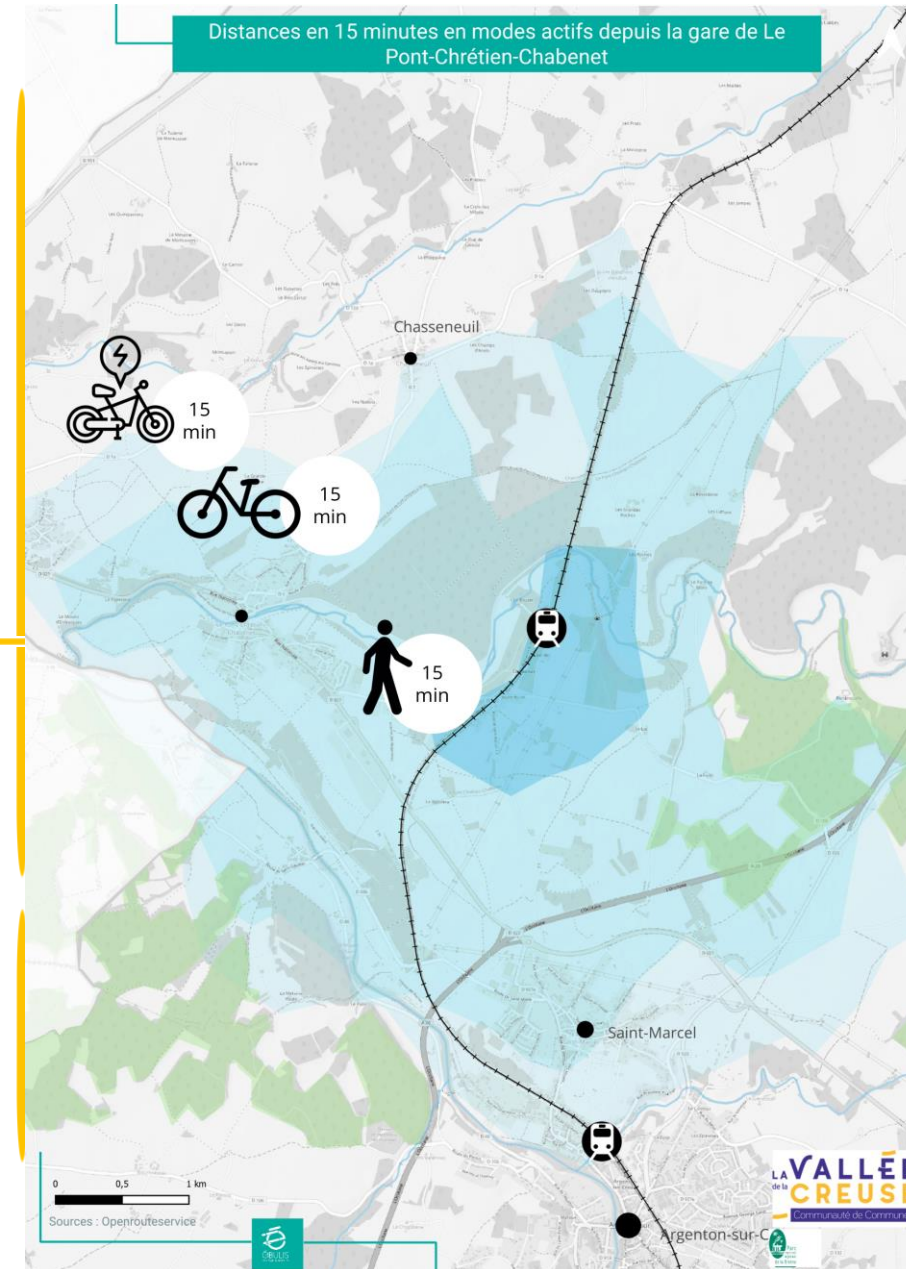
Autopartage : Aucun



Affichage horaires et informations REMI +



Voie d'accès à la gare



L'isochrone ci-contre montre les potentiels en termes de déplacement modes actifs autour de la gare.

L'isochrone montre que la gare de Le Pont Chrétien-Chabenet peut être accessible en modes actifs en moins de 15 mn pour les habitants du Pont Chrétien et de Chasseneuil.

FOCUS : L'ACCESSIBILITE AU LAC D'EGUZON

EGUZON & SON LAC

Labellisé Village Etape, Eguzon voit sa population doubler l'été, atteignant 3000 personnes (contre 1400 en hiver).

En termes de capacité d'hébergement, Eguzon compte notamment avec 38% de résidences secondaires et un camping d'une capacité de 450 personnes (rarement plein).

A 4km du centre, la base de loisir du lac d'Eguzon, avec aires de jeux, terrasses, club nautique...

Le lac d'Eguzon est le plus grand lac de la région Centre. D'une superficie de 312 ha et long de 17 km, il permet la pratique de nombreuses activités nautiques.



LE BAC PIETON VELO

Un bac fonctionne sur le lac, sur la période estivale. Il permet le transport de vélos et de piétons, sur le lac (et de « couper » les itinéraires de randonnées).



ACCESSIBILITE



Stationnement : Plusieurs parkings identifiés.

Connexion TC : Aucune

Accessibilité en vélo : L'accès vélo est aujourd'hui pensé par la route, signalisé. Un lien vélo est en projet - voir ci-contre.

Parkings vélos : Pas de stationnement vélo visible.

Services vélo : Location de vélos à la base de plein air.

Accessibilité à pied : projet en cours (cf vélo).

Une boucle pédestre et cyclotouriste autour du lac, avec un bac en traversée vélo-piéton du lac.

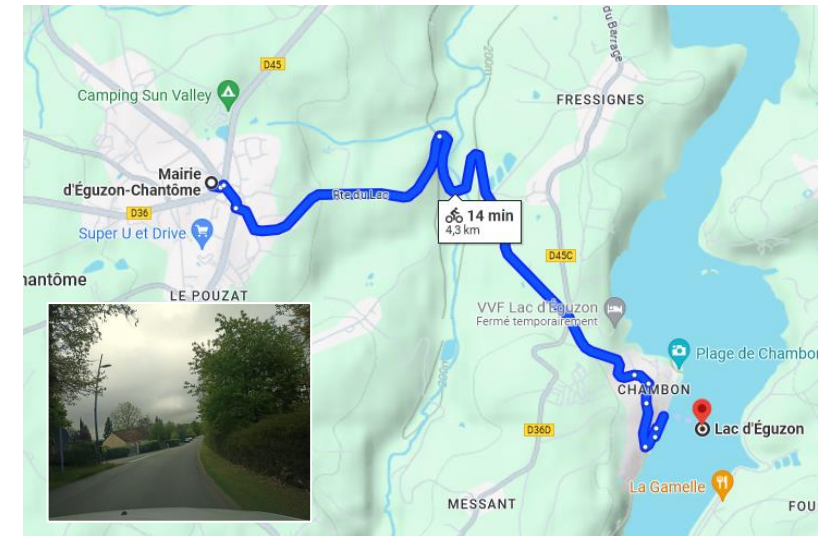


LE LIEN EGUZON / LAC D'EGUZON

Aujourd'hui, la route menant au lac est sinueuse. Le dénivelé Eguzon / Lac est de 110m.

La commune (en lien avec la Région) est en cours d'aménagement d'un cheminement piétons-cyclistes séparé de la voirie, en revêtement stabilisé. Pour mener ce projet à bout, il reste un peu de foncier à acquérir.

Le plan sera fourni par la commune d'ici l'automne.



LA MOBILITE SELON LES ACTEURS DU TERRITOIRE

REGION CENTRE VAL DE LOIRE

AOM

AOM = Pilotage
Expérimentation
Accompagnement
Financement
Exploitation

Vélo :

- Un plan cyclable existe. La région prévoit de majorer les aides à l'achat pour les particuliers. Il peut cofinancer l'achat de flotte vélo à la location pour les collectivités. Une réflexion sur de la location vélo en gare est en cours pour les trajets domicile-travail (avec REMI). La Région soutient financièrement les collectivités pour le développement du vélo « du quotidien », et propose d'autres aides financières pour la partie touristique.

Covoiturage :

- Des contrats sont signés avec des plateformes nationales, il faut orienter les collectivités et entreprises sur celles-ci.
- Un fond mobilité rurale et solidaire est mis en place pour accompagner des initiatives locales

Bus/car :

- Des lignes régulières et des services de TAD en complément. Convention pour la navette.

Autopartage :

- 1 site pilote par département (en gare) : 2 bornes de recharge + 2 véhicules par CC (financement à 100% par la Région). Si les collectivités souhaitent aller au-delà, c'est possible avec un financement à 50-50. La Région exploite le service, les propositions d'implantation émanent des communautés de communes.

CA Châteauroux Métropole (80 000 hab) Dép. Indre

AOM

Châteauroux métropole fait partie du Pays Castelroussin avec la CC VIB. Pas de schéma directeur de mobilité sur la collectivité. Pour autant, de nombreux projets sont en cours

- Covoiturage** : Réflexion en cours pour une plateforme de covoiturage (prestataire externe) et une incitation financière pour des trajets de maximum 70 km. Animation de l'action assurée par le prestataire dans les entreprises. Des aires de covoiturage sont en cours de déploiement.
- Bus** : Un réseau récent, qui fonctionne bien. Ajustements quand nécessaire (réflexion sur intermodalité en gare pour ajuster au mieux)
- Vélo** : Un schéma directeur cyclable de 2017, mis à jour en septembre 2023 // 200€ d'aide à l'achat VAE // Un appel à projet est prévu pour mettre en place, en 2025, un service de location longue durée.
- Autopartage** : Service disponible à partir du 11 juin 2024 via Getaround, avec 5 véhicules.

Souhaits d'interactions avec la CC VIB ?

- Un travail commun sur le covoiturage

Pays de la Châtre en Berry (28 300 hab) Dép. Indre

Le Pays de la Châtre en Berry couvre 3 CC **non AOM**, et 51 communes. Il est frontalier avec la CC EAVC. Il se saisit des questions de mobilité sur le territoire qu'il couvre depuis 2019 (le contrat opérationnel avec la région doit être mis en place en 2024 et clarifier le qui porte quoi). C'est un territoire pilote pour la Région qui soutient financièrement les initiatives mobilité.

- Covoiturage** : Travail sur l'implantation d'aires de covoiturage
- Vélo** : SD vélo à l'échelle de la Châtre – Service Kavélo lancé depuis 2022 accompagné d'actions d'animation/communication : location de VAE en points relai « locaux », la CC finance les vélos (de qualité), les points relai bénéficient des recettes de location et s'assurent de la maintenance des vélos.
- Mobilité solidaire** : Solution portée par l'association Familles Rurales & la Croix Rouge avec Indemnisation du conducteur. Service qui fonctionne bien.
- Autres** : lauréat TENMOD, AVELO2, MOBY et lauréat Mobilité solidaire. Stratégie de mobilité définie depuis 2023.

Souhaits d'interactions avec la CC EAVC ?

- Travailler en commun sur les initiatives locales, faire essaimer les initiatives qui marchent (dont le transport solidaire & Kavelo)

DEPARTEMENT DE L'INDRE

Accompagnement des collectivités dans leur projet sur le réseau de voirie et cyclable en étant force de proposition et appui technique.

Vélo :

- Un plan vélo existe, le département est volontariste et à l'écoute des sollicitations des collectivités pour avancer sur le sujet.
- Le lien aux collèges : Travail sur les mobilités actives avec installation de stationnements dans les collèges, priorisation des itinéraires scolaires courtes distances.
- Les infrastructures pour le réseau vélo touristique : porteur d'infrastructures pour les itinéraires de tourisme en projet, le soutien au projet de voie verte en continuité portée par la collectivité, participation aux comités d'itinéraires, préconisations techniques et aide au montage de dossier de financement.

Covoiturage :

- Réflexion sur les stationnement sécurisés vélo sur les aires.

Sur le réseau routier :
Préconisation
Appui technique
Financement

LE POINT DE VUE DES ACTEURS LOCAUX, PARTENAIRES

OFFICE DE TOURISME

Les communes appartenant aux CC EAVC et CC VIB sont couvertes par 3 offices de tourisme

Vélo :

- L'Indre à vélo : un itinéraire peu fréquenté / fonctionne mal.
- Des animations vélo en itinérance sont prévues sur l'été 2024, ainsi qu'un test de location vélo en gare de Châteauroux pendant les JO.
- Il existe un potentiel mais il manque les équipements (vélo en gare de Châteauroux par exemple)
- Le VAE a sa place sur le territoire.

Covoiturage:

- Très peu de demande de la part des touristes, rien n'est particulièrement organisé.

Bus/car :

- Des demandes en Office sur les bus REMI
- Des retours sur un service trop minimaliste, et un manque de connaissance du réseau par les hébergeurs.

Autres :

- Une étude mobilité en cours sur le PNR de la Brenne
- La voie verte à St Gaultier

Souhaits

- Terminer le lien depuis le centre d'Argenton pour arriver sur St Gaultier
- Idée : construire un produit touristique d'une boucle cyclable Châteauroux / St Gaultier / Argenton via la Brenne – par Le Blanc.
- Développer des solutions pour les touristes sans permis et en demande de mobilité alternative à la voiture.

STRUCTURES POUR L'EMPLOI

Deux missions locales couvrent les territoires de EAVC et VIB. L'association Mob d'emploi 36 pour l'insertion et la mobilité propose des solutions concrètes.

Vélo :

- Mob Emploi propose de la location de VAE et de scooter. Peu de jeunes se saisissent de cette aide.

Covoiturage:

- Pas de pratique identifiée sur le public touché.

Bus/car :

- Le transport à la demande est peu adapté aux jeunes, l'anticipation du trajet semble être un frein.

Autopartage :

- L'autopartage en gare est une bonne initiative mais peu adaptée aux jeunes (sans permis ou absence de permis récent)

Autres :

- 80% des jeunes sans permis ou voiture, la mobilité est un problème majeur
- Dans le cadre d'une formation validée la région aide financièrement au permis de conduire.
- Le transport solidaire ne semble pas utilisé par les jeunes, ils ne se sentent pas ciblés alors qu'ils pourraient en bénéficier.

Souhaits

- Idée : Avoir de l'information sur les possibilités de covoiturage / mobilité en amont de prise de poste ou de formation notamment pour les stages / intérim...

ENTREPRISES

Entretien avec 4 entreprises des territoires de EAVC et VIB

Vélo :

- Besoin de sécurisation d'itinéraire.
- Des stationnements spécifiques proposés dans certaines entreprises mais très peu utilisés.

Covoiturage:

- La contrainte horaire est importante, le covoiturage est difficile à organiser quand il y a des horaires décalés, des horaires postés. Le covoiturage a ses limites.
- On note quand même une pratique de covoiturage informel dans les entreprises + certaines entreprises qui sponsorisent un applicatif.

Bus/car :

- Les horaires et les points d'arrêt ne desservent pas les entreprises. Service peu adapté pour le domicile travail.

Autres :

- Freins aux recrutements des personnes sans permis et/ou sans voiture, encore plus vrai pour les intérimaires.

Souhaits

- Avoir de l'information sur les possibilités de transport partagé, outil à partager entre les entreprises.
- Le potentiel à développer : le covoiturage, en « passant à l'échelle » : ne pas se limiter au covoiturage dans l'entreprise, mais proposer des solutions avec les entreprises voisines.



4 - ENJEUX ET VISION 2030

STRATEGIE : LES ACTIONS A MENER



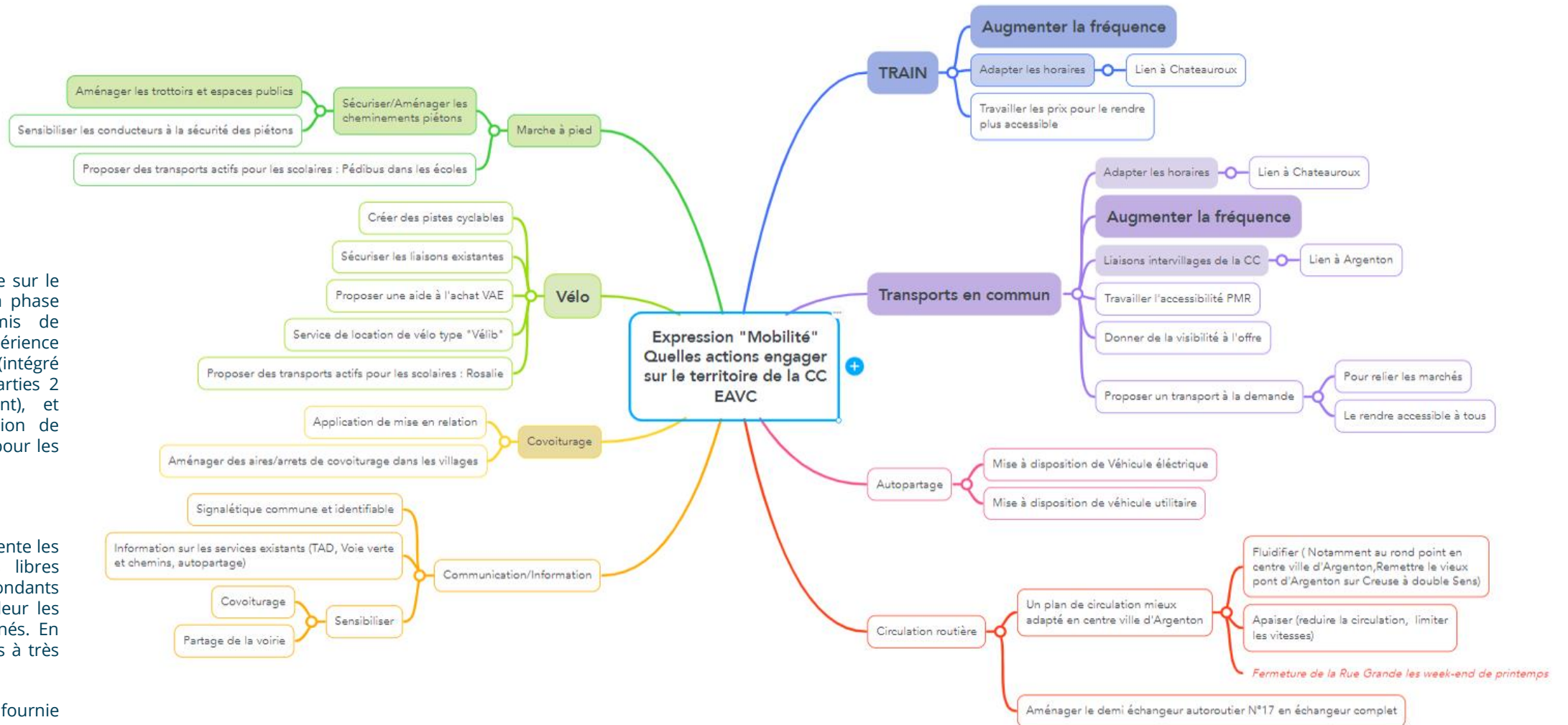
ENJEUX & OBJECTIFS : LES BESOINS VUS PAR LES CITOYENS

- 1
- 2
- 3
- 4

L'enquête citoyen menée sur le territoire au cours de la phase de diagnostic a permis de disposer du retour d'expérience des usagers (intégré directement dans les parties 2 et 3 de ce document), et également avoir la vision de leurs souhaits mobilité pour les années à venir.

Le graphe ci-contre présente les résultats des réponses libres formulées par les répondants (**540 réponses**), en couleur les sujets les plus mentionnés. En couleur + gras, les sujets à très forte occurrence.

L'enquête complète est fournie en annexe.



ENJEUX & OBJECTIFS : LES BESOINS VUS PAR LES ELUS

- 1
- 2
- 3
- 4

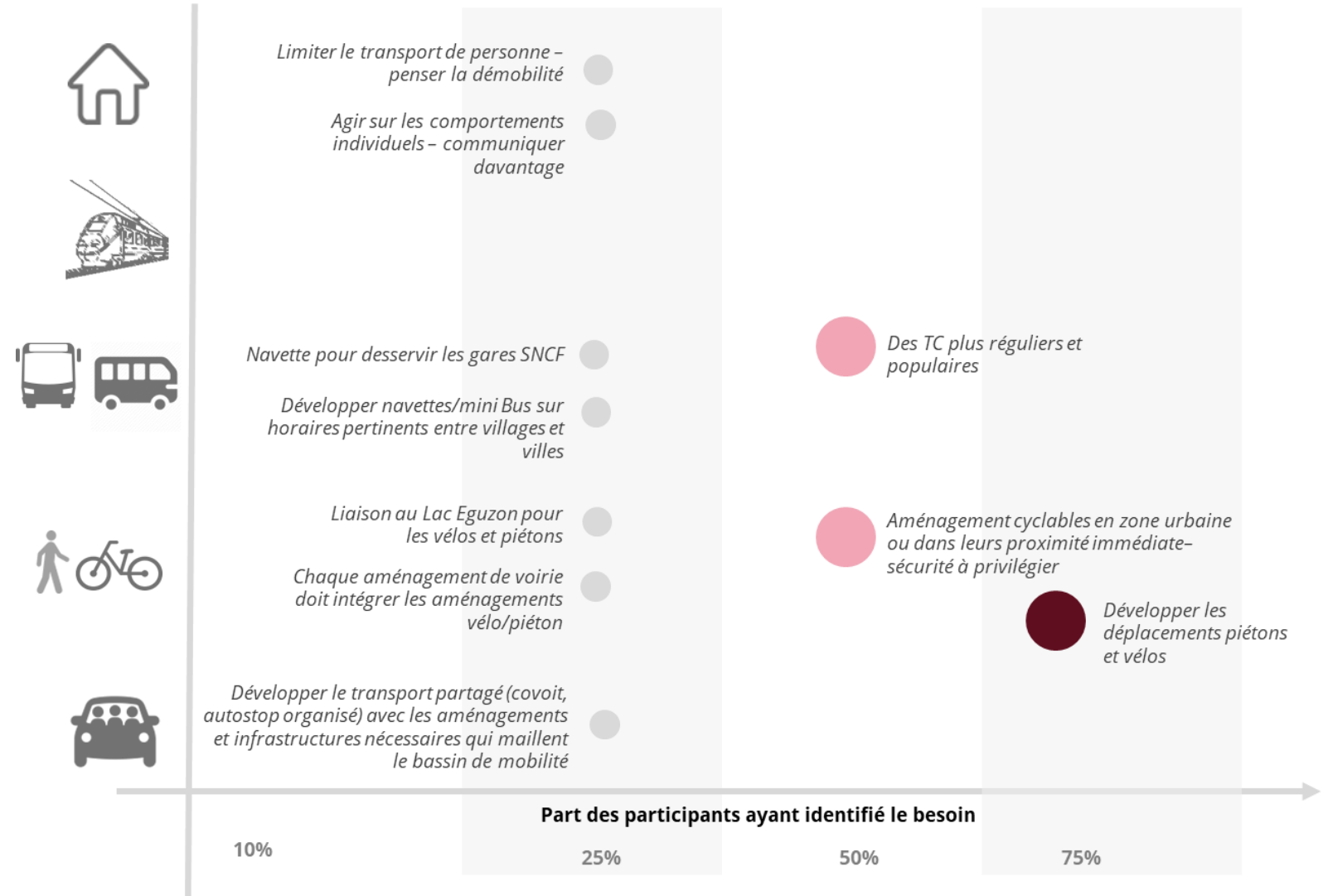
Ci-contre la synthèse des enjeux / de la vision à construire en première approche, tels que perçus par les élus au travers de l'atelier de diagnostic.

Les principaux sujets relevés :

- Le besoin de développer les déplacements piétons et vélos, et notamment en zones urbaines ou dans leurs proximités immédiates
- Le souhait de voir des lignes TC plus régulières, et populaires.

Et dans une moindre mesure :

- La communication, la sensibilisation
- Penser la mobilité (la réduction des déplacements)
- Développer le transport de covoiturage.



UNE STRATEGIE MOBILITE QUI S'ORGANISE AUTOUR DE 4 OBJECTIFS

1

4 objectifs mobilité ont été retenus sur le territoire, adressant à la fois les enjeux de la mobilité du quotidien et ceux de la mobilité touristique.

2

MOBILITE DU QUOTIDIEN / ALLER VERS D'AUTRES FORMES DE MOBILITE POUR LE "PETIT" DEPLACEMENT

Travailler notamment les courtes-distances sur le pôle Argenton-St-Marcel-Le Pêchereau et autour des équipements du territoire

3

LE LIEN A CHATEAUROUX / POUVOIR ALLER VERS et VENIR DE CHATEAUROUX AUTREMENT QU'EN VOITURE

4

MOBILITES TOURISTIQUES / MONTRER LES NOUVELLES FORMES DE MOBILITE PAR LE TOURISME

COMMUNIQUER, ACCOMPAGNER, SENSIBILISER

DES OBJECTIFS DECLINES EN UNE STRATEGIE DE TERRITOIRE

1

Sur la base des objectifs mobilité retenus, complétée des retours de la concertation citoyenne et des éléments techniques de diagnostic, a été établie une liste étendue d'actions, avec de nombreuses possibilités répondant aux objectifs prioritaires retenus.

2

A ensuite été mené, en JUIN 2024, 1 atelier Citoyens-Elus-Acteurs de la société civile.

3

Objectif de l'atelier : identifier les actions à retenir, jugées comme prioritaires dans leur déploiement, et les prioriser entre elles.

4



Les pages suivantes présentent, objectif par objectif puis de manière synthétique, la stratégie retenue (et le niveau de priorité pour répondre aux enjeux mobilité du territoire).

Ci-dessous la légende des cartes de stratégie présentées pages suivantes :

- Des cartes organisées par objectifs mobilité – les couleurs.
- Qui permettent d'identifier les modes ciblés – par les formes.

4 OBJECTIFS (couleur)

- OBJECTIF 1 - MOBILITE DU QUOTIDIEN / ALLER VERS D'AUTRES FORMES DE MOBILITE POUR LE "PETIT" DEPLACEMENT**
- OBJECTIF 2 - LE LIEN A CHATEAUROUX / POUVOIR ALLER VERS et VENIR DE CHATEAUROUX AUTREMENT QU'EN VOITURE**
- OBJECTIF 3 - MOBILITES TOURISTIQUES / MONTRER LES NOUVELLES FORMES DE MOBILITE PAR LE TOURISME**
- OBJECTIF 4 - COMMUNIQUER, ACCOMPAGNER, SENSIBILISER**

MODE CONCERNE (forme)

VELO

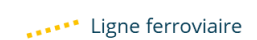


Aménagement prioritaire

TRAIN & GARES



Usage gares à renforcer



Ligne ferroviaire

TRANSPORT EN COMMUN



Navette
Nouveau service

MOB. PARTAGEE



Covoiturage



Vélo-Bus

ESPACES PUBLICS



Apaisement,
circulations
piétonnes et cycles

COMM' - SENSIBILISATION



Dans les écoles



Dans les entreprises

AUTRE



Services
itinérance

STRATEGIE (1/4)

1

2

3

4

PRIORITAIRES

OBJECTIF 1 - MOBILITE DU QUOTIDIEN / ALLER VERS D'AUTRES FORMES DE MOBILITE POUR LE "PETIT" DEPLACEMENT

Travailler notamment les courtes-distances sur le pôle Argenton-St-Marcel-Le Pêchereau et autour des équipements du territoire

Renforcer les stationnements vélo devant les principaux établissements scolaires, administratifs et de loisirs

Liaison cyclable entre les villages de Le Pêchereau, St Marcel et Argenton-sur-Creuse

Liens aux collèges : penser des liens sécurisés pour accéder aux collèges en vélo depuis leurs proximité immédiates (0 à 5 km)

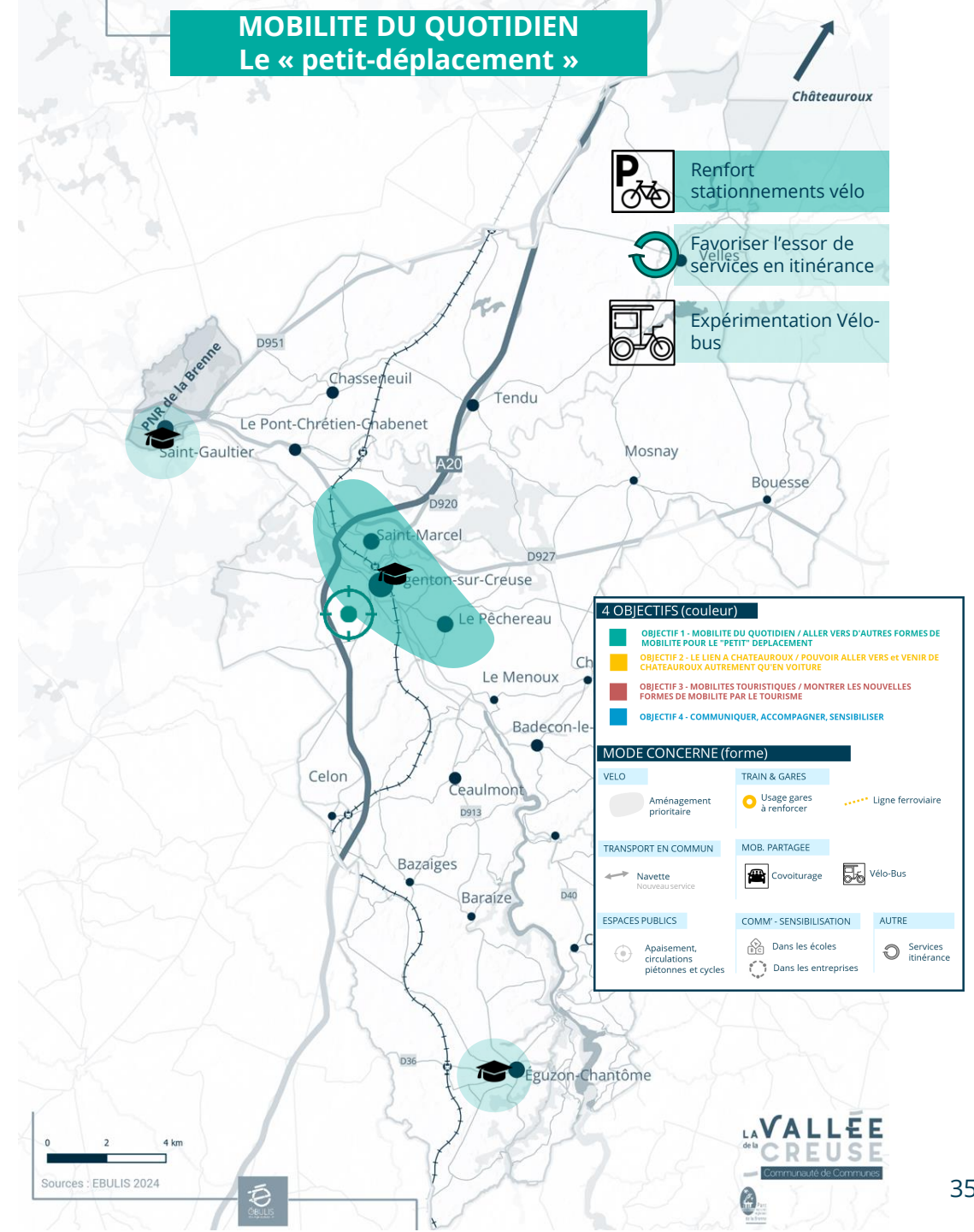
Favoriser l'essor des services en itinérance (services à définir en phase 3 : commerces, bibliothèque, santé, France service,...)

Expérimenter un Vélobus sur le territoire (transport scolaire à vélo) - à Argenton, Eguzon et St Gaultier

Travailler les itinéraires piétons et vélo sur Argenton : Aménagements voirie, continuité du travail sur le plan de circulation, stationnement et jalonnements.



MOBILITE DU QUOTIDIEN Le « petit-déplacement »



STRATEGIE (2/4)

1

2

3

4

PRIORITAIRES

OBJECTIF 2 - LE LIEN A CHATEAUROUX / POUVOIR ALLER VERS et VENIR DE CHATEAUROUX AUTREMENT QU'EN VOITURE

Le covoiturage : un applicatif commun sur le bassin de mobilité

Des points d'arrêt covoiturage dans les villages (rendre visible la pratique) et/ou réseau d'autostop organisé

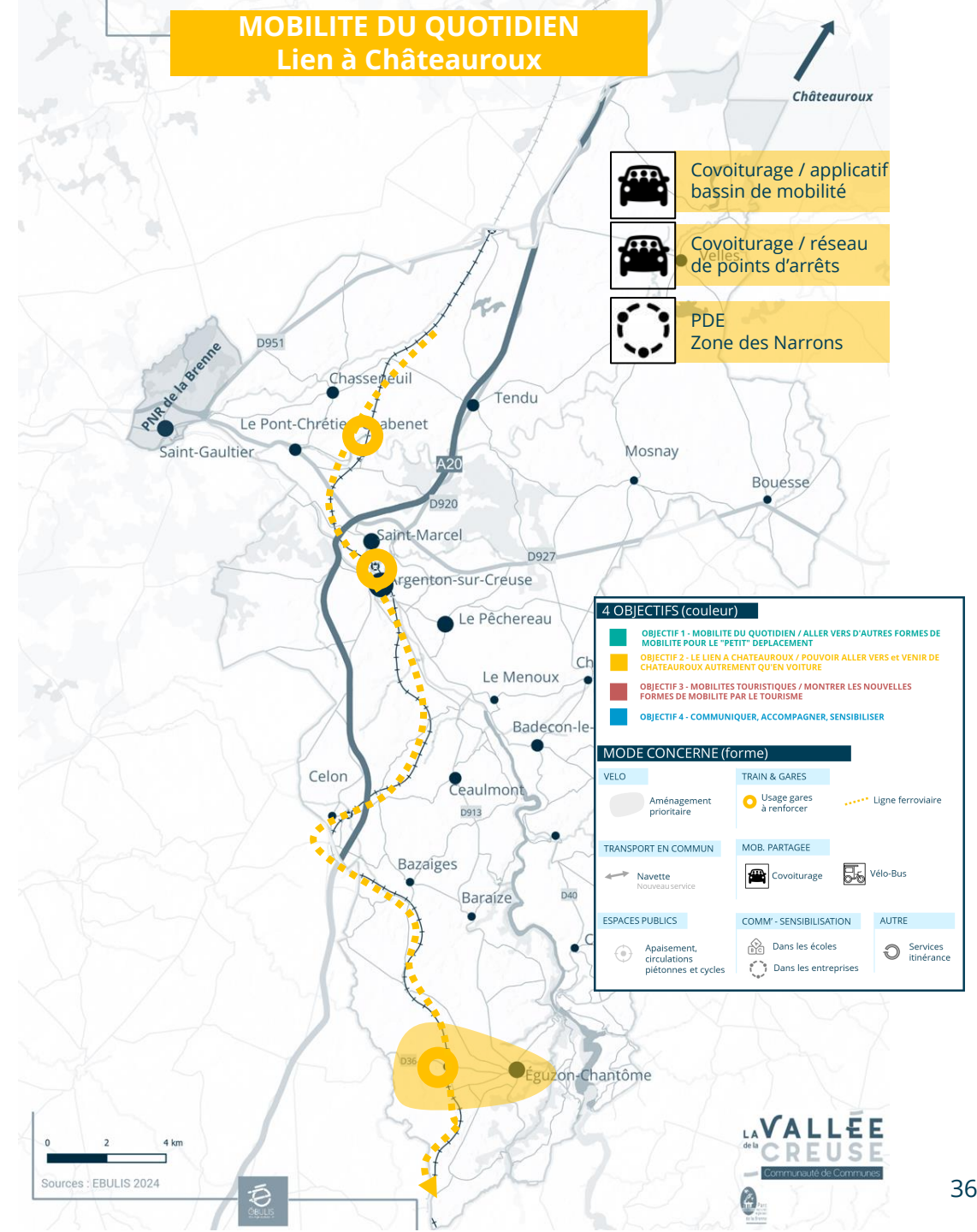
[Long terme] Ferroviaire : plus de fréquence aux heures de pointe matin et soir pour les actifs en gare de Eguzon et Argenton

[Long terme] Ferroviaire : simplifier et renforcer la liaison ferroviaire vers La Souterraine et Limoges

Lancer une réflexion (PDE) avec les entreprises de la zone des Narrons (organisation, communication...)

Gare d'Eguzon : Valoriser et finaliser la liaison cyclable entre la gare d'Eguzon et son centre bourg

La gare d'Argenton : pôle d'échange multimodal. Massifier l'autopartage en gare, rendre opérationnelle la VeloBox, flotte de vélos en gare.



STRATEGIE (3/4)

1

2

3

4

OBJECTIF 3 - MOBILITES TOURISTIQUES / MONTRER LES NOUVELLES FORMES DE MOBILITE PAR LE TOURISME

Réaliser un lien vélo entre Eguzon et le lac d'Eguzon

(questionner l'opportunité d'une navette Lac/Bourg)

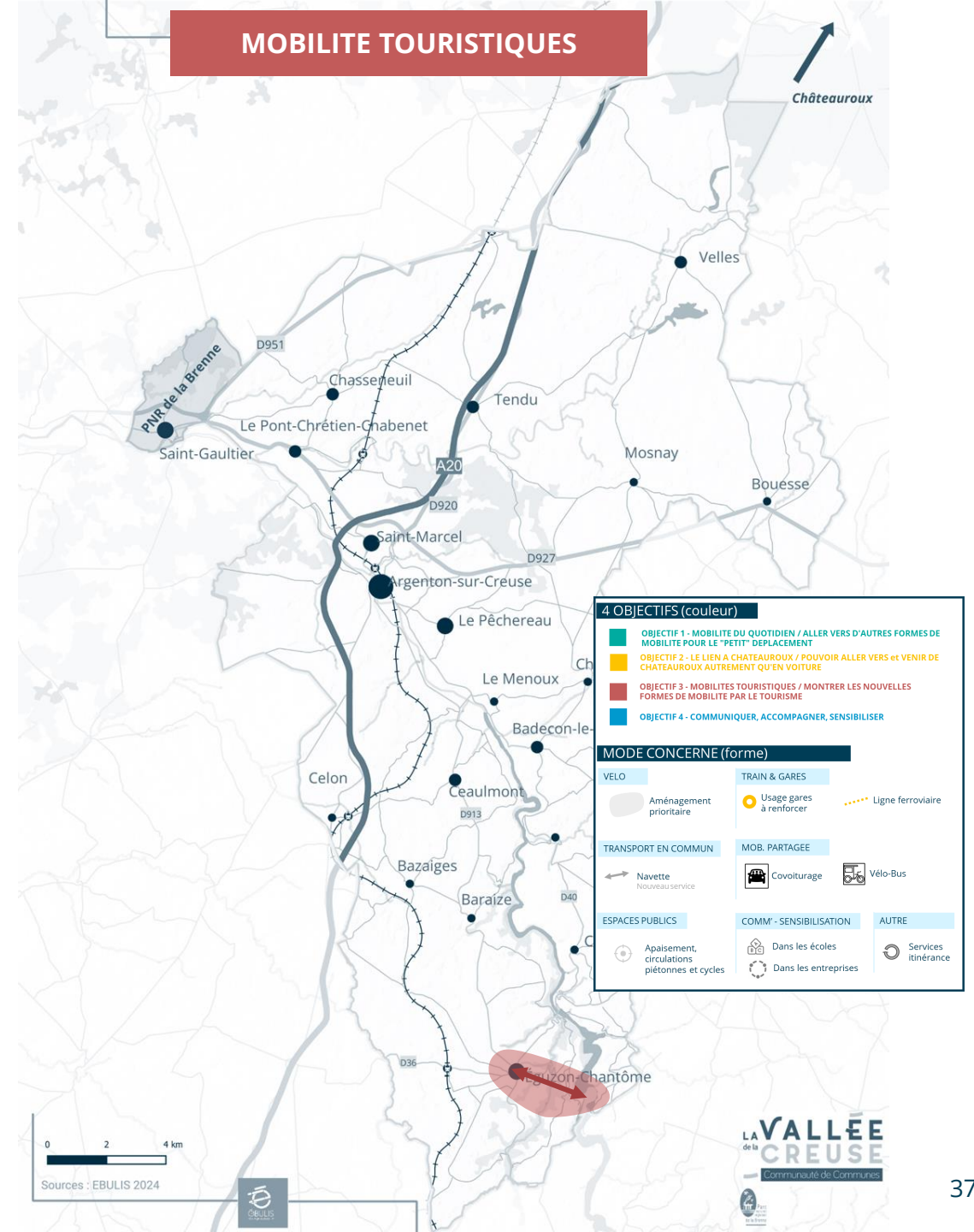
> Le développement d'autres formes de mobilité pour le tourisme reste de priorité moindre dans la stratégie retenue.

Des itinéraires touristiques vélos et marche à pied ont déjà été développés dans les années passées, et le besoin est moins prégnant.

(pour autant, le tourisme bénéficiera de certains services développés en premier lieu pour les habitants : autopartage et vélos en gare, stationnements vélos notamment)



MOBILITE TOURISTIQUES



STRATEGIE (4/4)

1

2

3

4

OBJECTIF 4 - COMMUNIQUER, ACCOMPAGNER, SENSIBILISER

Travailler une plaquette mobilité à destination des habitants, simple et facile.

Organiser un défi mobilité des écoliers dans les écoles volontaires, et développer le savoir rouler

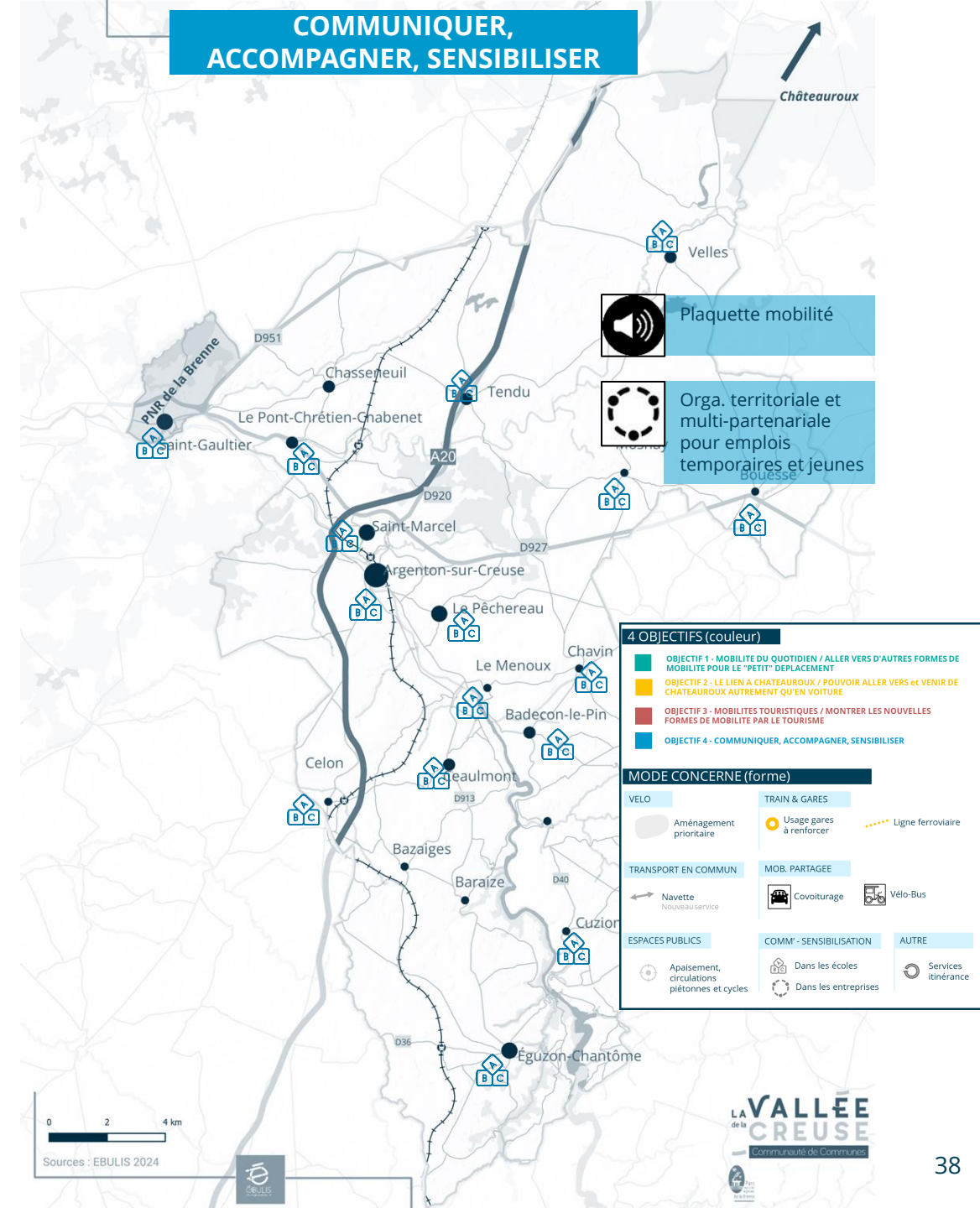
Organisation territoriale et multi-partenaire : informer au mieux les emplois temporaires et jeunes sur les possibilités en termes de mobilité (Mob'Emploi, covoiturage, ...)

Accompagner la communication autour du covoiturage - Animations sur zone d'activité et devant les écoles

Des services simples à comprendre : notamment simplifier le mécanisme d'aide à l'achat vélo

PRIORITAIRES

COMMUNIQUER, ACCOMPAGNER, SENSIBILISER



STRATEGIE (SYNTHESE)

- 1
- 2
- 3
- 4

La stratégie synthétisée ici a été validée par le COPIL du 08 juillet 2024.

Elle adresse en priorité la mobilité du quotidien, avec :

- le développement des mobilités alternatives à la voiture pour le « petit-déplacement » : liaisons cyclables qualitatives sur le pôle St-Marcel, Argenton, Le Pêchereau, vers les collèges, vers les gares, stationnement vélo, défis mobilité dans les écoles...

- et le développement d'alternatives à la voiture pour se rendre à Châteauroux : à court et moyen terme, en instaurant un système covoiturage lisible sur le territoire, à long terme en renforçant l'attractivité de l'offre ferroviaire.

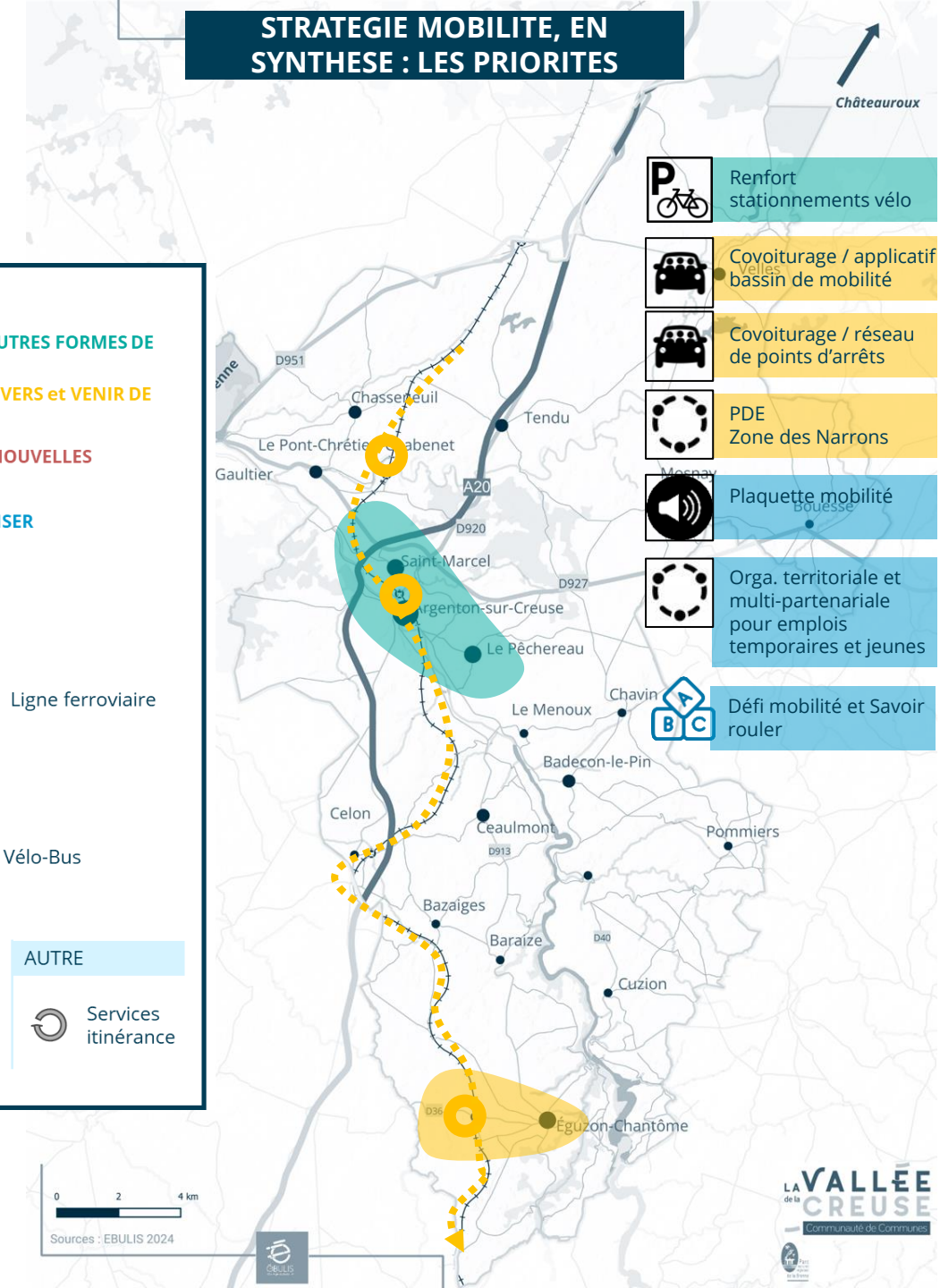
Le développement d'autres formes de mobilité pour le tourisme reste de priorité moindre dans la stratégie retenue, car déjà bien développée les années passées.

4 OBJECTIFS (couleur)

- **OBJECTIF 1 - MOBILITE DU QUOTIDIEN / ALLER VERS D'AUTRES FORMES DE MOBILITE POUR LE "PETIT" DEPLACEMENT**
- **OBJECTIF 2 - LE LIEN A CHATEAUROUX / POUVOIR ALLER VERS et VENIR DE CHATEAUROUX AUTREMENT QU'EN VOITURE**
- **OBJECTIF 3 - MOBILITES TOURISTIQUES / MONTRER LES NOUVELLES FORMES DE MOBILITE PAR LE TOURISME**
- **OBJECTIF 4 - COMMUNIQUER, ACCOMPAGNER, SENSIBILISER**

MODE CONCERNE (forme)

<h4>VELO</h4> <ul style="list-style-type: none"> Aménagement prioritaire 	<h4>TRAIN & GARES</h4> <ul style="list-style-type: none"> Usage gares à renforcer Ligne ferroviaire
<h4>TRANSPORT EN COMMUN</h4> <ul style="list-style-type: none"> Navette Nouveau service 	<h4>MOB. PARTAGEE</h4> <ul style="list-style-type: none"> Covoiturage Vélo-Bus
<h4>ESPACES PUBLICS</h4> <ul style="list-style-type: none"> Apaisement, circulations piétonnes et cycles 	<h4>COMM' - SENSIBILISATION</h4> <ul style="list-style-type: none"> Dans les écoles Dans les entreprises
	<h4>AUTRE</h4> <ul style="list-style-type: none"> Services itinérance



LIEN AUX STRATEGIES REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

1

La Région est AOM locale et régionale sur le territoire. Il a donc paru intéressant d'étudier les actions retenues au prisme de la stratégie de la Région telle qu'elle est définie en 2024.

2

3

4

STRATEGIE REGIONALE	LIEN À LA STRATÉGIE DU TERRITOIRE
TAD vers les gares / le réseau TC	<i>Déjà existant</i> : TAD du lundi au vendredi - Correspondance avec la ligne 433
TAD de proximité, sur 2 demi-journées	<i>Déjà existant</i> : TAD vers les commerces et services d'Argenton le mardi après midi et samedi <i>Action retenue</i> : plaquette mobilité, qui devra travailler la lisibilité de l'offre en articulation avec la navette d'Argenton
2 véhicules en autopartage	<i>Déjà existant</i> : 2 véhicules en gare d'Argenton <i>Action retenue</i> : Massifier l'autopartage en gare d'Argenton.
Plateformes de covoiturage régionale	<i>Déjà existant</i> : La Région contractualise avec des plateformes pour regrouper l'offre sur le territoire. <i>Action retenue</i> : Une plateforme unique sur le bassin de mobilité, en lien avec la plateforme mise en place par Châteauroux Métropole.
Flotte de vélo en gare – vélo en boucle	<i>Action retenue</i> : flotte de vélo en gare d'Argenton, pour accompagner les aménagements sur le pôle St-Marcel, Argenton, Le Pêchereau.
Aides à l'achat vélo :	<i>Déjà existant</i> : Aide à l'achat trottinette et VAE. <i>Action retenue</i> : Simplifier le parcours usager, communiquer.

Le Département, de part sa compétence voirie, accompagne notamment les collectivités dans leur projet sur le réseau de voirie et cyclable en étant force de proposition et appui technique. De la même manière, il a été étudié les actions retenues au prisme de la stratégie du Département telle qu'elle est définie en 2024.

STRATEGIE DEPARTEMENTALE	LIEN À LA STRATÉGIE DU TERRITOIRE
Plan vélo du département, le département à l'écoute des sollicitations des collectivités pour avancer sur le sujet	<i>Actions retenues</i> : liens à la Gare d'Eguzon, lien St Marcel-Argenton-Le Pêchereau.
Le lien aux collèges : Travail sur les mobilités actives avec installation de stationnements dans les collèges, priorisation des itinéraires scolaires courtes distances (1 à 3km).	<i>Déjà existant</i> : Des stationnements vélos dans les collèges <i>Action retenue</i> : Liens aux collèges : penser des liens sécurisés pour accéder aux collèges en vélo depuis leurs proximité immédiates (0 à 5 km)
Le département finance 20% à 50% des itinéraires cyclables structurants réalisés par les EPCI, et se positionne comme soutien technique (ingénierie, appui au montage de dossiers,...).	
L'infrastructure La Châtre-Chavin est considérée comme un projet déjà acté par la présente étude mobilité et n'est donc pas mentionnée dans la stratégie (figure au Plan Vélo du Département 2023).	



FIN DU DOCUMENT

Contact référent projet pour toute question :

Camille DELEARDE (EBULIS) camille.d@ebulis.com

Viviana BENARD-GILLET (CC EAVC)

Flora MATHY (CC EAVC)



LA GOUVERNANCE MOBILITE, LES PARTIES PRENANTES

Ci-contre la représentation cartographiée des différentes entités voisines de la communauté de communes d'Eguzon Argenton Vallée de la Creuse.

